



État de l'avifaune en Suisse

Rapport 2016



vogelwarte.ch

En bref



2015, une année extrême : les crues de mai ont entraîné la perte d'innombrables nichées parmi les espèces des zones humides. En revanche, l'été radieux a permis à de nombreux oiseaux de montagne d'élever leurs petits dans des conditions idéales. ➔ Page 6

La montagne n'est pas épargnée : l'évolution de l'agriculture et le réchauffement climatique exercent une pression croissante sur les oiseaux de montagne. ➔ Page 10



Un retour remarqué : après 140 ans, le Gypaète barbu figure à nouveau parmi les nicheurs réguliers en Suisse. On compte déjà plus de douze couples reproducteurs. ➔ Page 14

Quatre oiseaux d'eau ont été recensés en 2015 pour le nouvel atlas des oiseaux nicheurs. Le Martin-pêcheur enregistre une forte hausse grâce aux hivers doux. ➔ Page 18



Les pluies torrentielles de début mai 2015 ont contraint de nombreux limicoles à faire escale en masse. Le Chevalier sylvain s'est montré particulièrement abondant. ➔ Page 22



Les populations nicheuses de Fuligules milouins et de Foulques macroules ont baissé dans toute l'Europe ces 15 dernières années. Le nombre d'hivernants diminue lui aussi, comme le confirment nos recensements d'oiseaux d'eau. ➔ Page 26

Le travail de terrain effectué pour l'atlas européen des oiseaux nicheurs progresse. Le soutien considérable apporté par la Suisse doit absolument se poursuivre. ➔ Page 30



Sommaire

Éditorial	4
Oiseaux nicheurs	6
Migrateurs	22
Hivernants	26
International	30
Méthodologie	32
Remerciements	34

Informations complémentaires :

Vous trouverez sur Internet d'autres informations, notamment sur l'évolution des effectifs des oiseaux nicheurs et d'autres analyses : www.vogelwarte.ch/etat

Surveiller pour mieux conserver

Le retour du Gypaète barbu constitue un succès sans précédent dans l'histoire de la protection de la nature : depuis 2015, ce rapace figure à nouveau parmi les espèces nicheuses régulières en Suisse, car il s'y est reproduit au cours de neuf des dix dernières années !

La réussite d'une réintroduction ne va pas de soi, comme nous le révèlent les décennies d'efforts menés en faveur du Gypaète barbu. Après de premières tentatives infructueuses, 35 spécialistes réunis à Morges, au bord du lac Léman, ont lancé en 1978 un projet international de réintroduction de l'espèce dans les Alpes. Il a fallu beaucoup d'engagement personnel et de persévérance jusqu'à ce que les premiers oiseaux soient lâchés en 1986 en Autriche et que le projet puisse porter ses fruits. Pour de telles actions, il faut établir un dossier scientifique, connaître les causes de l'extinction et les avoir éliminées. Disciplines et institutions diverses doivent collaborer par-delà les frontières. Il importe d'informer le public et les autorités afin de faire accepter le projet et d'assurer son financement. À cet égard, les différents acteurs qui se sont associés au sein de la fondation Pro Gypaète et de la Vulture Conservation Foundation méritent tout notre respect et notre reconnaissance !

Cette histoire le montre bien : une réintroduction représente un travail énorme. C'est pourquoi il faut tout faire pour que les espèces rares ne disparaissent pas et que les espèces répandues ne se raréfient pas. La Station ornithologique suisse s'y emploie. Dans le département « Surveillance de l'avifaune », avec le concours irremplaçable de plus de 2000 bénévoles, nous assurons chaque année un suivi général de l'évolution des oiseaux nicheurs et des hôtes de passage en Suisse. Le présent rapport en livre les principaux résultats. Cet incessant travail de fond permet de détecter les changements de manière précoce afin de pouvoir réagir à temps en cas de déclin. Qui aurait pensé que les effectifs du Verdier d'Europe, largement répandu, auraient chuté d'environ un tiers depuis 2012 ? À l'inverse, il est aussi possible de constater des évolutions positives : l'Hirondelle de rochers, par exemple, a augmenté d'environ 40 % depuis 2005.

Cette année, le rapport sur l'état de l'avifaune met l'accent sur les oiseaux de montagne. Seules quelques espèces adaptées peuvent survivre dans un environnement aussi rude. En raison de la situation géographique de la Suisse, nous assumons une responsabilité particulière à leur égard. À première vue, les régions



de montagne semblent peu influencées par l'homme. Pourtant les transformations liées à l'exploitation agricole ou au changement climatique touchent aussi les Alpes. Selon les endroits, des pâturages sont abandonnés ou font l'objet d'une culture intensifiée, les températures montent, les glaciers fondent – bref, les conditions de vie des habitants des Alpes connaissent également de profondes mutations.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et vous remercions du soutien constant que vous apportez à notre travail en faveur des oiseaux et de la nature en général !

Dr Thomas Sattler

Le Pouillot verdâtre, espèce nord-orientale à l'origine, a étendu son aire de répartition européenne vers le sud-ouest ces dernières années. En 2015, F. Schneider et L. Maumary ont observé un couple accompagné d'au moins six jeunes prêts à l'envol dans les Préalpes vaudoises; il s'agit en l'occurrence de la 222^e espèce dont la nidification a été prouvée en Suisse ! Apparemment peu exigeant, cet oiseau devrait trouver de nombreuses possibilités de nidification dans nos forêts de montagne semi-ouvertes.





Espèce de haute altitude, la Niverolle alpine pourrait s'avérer sensible aux changements climatiques. Un nouveau projet de recherche de la Station ornithologique doit étudier la question de plus près.



Les crues de mai 2015 ont détruit les nids de nombreux oiseaux d'eau. Grâce aux pontes de remplacement et à l'été magnifique, le Grèbe huppé a néanmoins obtenu un bon succès de reproduction sur un grand nombre de lacs.

Situation des oiseaux nicheurs

« D'un extrême à l'autre » : ainsi pourrait se résumer la situation des oiseaux nicheurs au cours des dernières années. Le changement climatique est désormais une réalité et leur impose de nouveaux défis. En 2015, la température annuelle affichait un excédent de 1,3°C par rapport à la moyenne de 1981–2010. Dans le sud de la Suisse, l'hiver 2014/2015 a été le deuxième hiver le plus doux depuis 1864. L'été

2015 fut quant à lui le deuxième plus chaud à l'échelle du pays. Après un bref retour de l'hiver fin mars, la reproduction a démarré sur les chapeaux de roue en avril, favorisée au début par des conditions météorologiques propices. Mais, la première semaine de mai, des pluies très abondantes sont tombées par endroits dans un laps de temps très court. De nombreux cours d'eau et lacs ont ainsi débordé. Pour

des espèces comme le Cygne tuberculé, le Canard colvert, le Grèbe huppé, le Chevalier guignette ou le Bruant des roseaux, ces crues sont survenues à un très mauvais moment. Elles ont aussi provoqué la fuite de quelques espèces nichant dans les roselières. Des Locustelles luscinioides ont ainsi été entendues dans des sites où elles ne nidifient pas habituellement, notamment au lac de Neuchâtel, où se situe l'aire

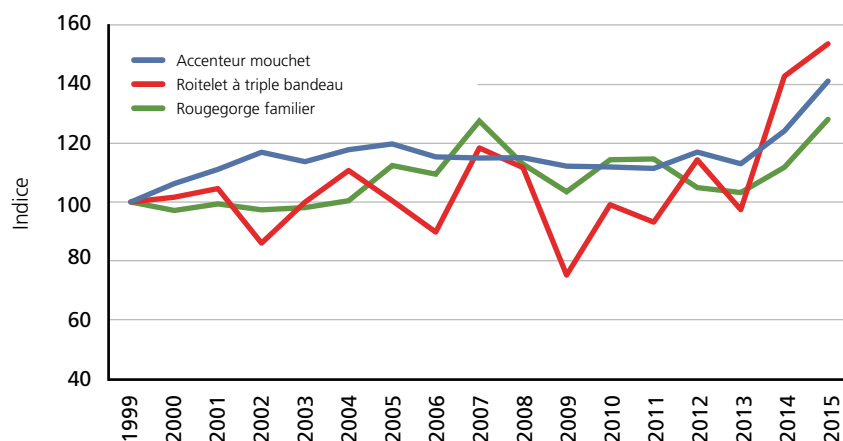


Le « Heideweg » sur le lac de Bièvre durant les inondations de mai 2015 (à gauche) et lors d'un mois de mai normal.

de répartition principale de l'espèce en Suisse. À la suite d'autres précipitations, ce mois de mai s'est révélé l'un des plus humides depuis le début des mesures, il y a 150 ans.

Les gagnants et les perdants de la canicule

Puis le temps a brusquement changé : dans de nombreuses régions, le mois de juin est devenu le quatrième plus chaud depuis le début des mesures. En maints endroits, juillet a même été le mois le plus chaud depuis 150 ans. La première semaine, surtout, a affiché des températures records. La météo stable a permis une récolte des foins précoce. Les nicheurs prairiaux ont probablement perdu davantage de nichées que les années normales. Du fait de la chaleur, beaucoup de Martinets noirs encore incapables de voler n'ont plus supporté de rester sous les toits. Ils ont quitté le nid prématurément et sont tombés à terre. De nombreux Martinets à ventre blanc ont aussi été touchés : un phénomène d'une ampleur encore inconnue jusqu'ici. Cette chaleur inhabituelle s'est poursuivie en août, provoquant une importante sécheresse. Ces conditions ont favorisé le succès de nidification des espèces de montagne. Parmi les oiseaux qui en ont profité figurent les Tétrionidés et la Perdrix bartavelle, dont le succès d'élevage est bon quand l'été est chaud et sec. La sécheresse a entravé la recherche de nourriture des espèces, telles que Merles et Grives, qui capturent avant tout des vers de terre.



Certains migrateurs à courte distance, comme l'Accenteur mouchet, le Roitelet à triple bandeau et le Rougegorge familier, ont atteint des effectifs maximums en 2015, après deux hivers doux.

Légères hausses des effectifs

Les hivers doux et pauvres en précipitations facilitent la survie de nombreux oiseaux sédentaires. Si l'Italie et l'ouest du bassin méditerranéen sont également épargnés par le froid, nos migrateurs à courte distance sont aussi nombreux à en profiter. Ces deux conditions ont été réunies durant l'hiver 2014/2015. Au niveau du Monitoring des oiseaux nicheurs répandus, pas moins de 14 espèces ont ainsi affiché une hausse par rapport à l'année précédente : Pic vert, Pic épeiche, Geai des chênes, Mé-sanges charbonnière et noire, Sittelle

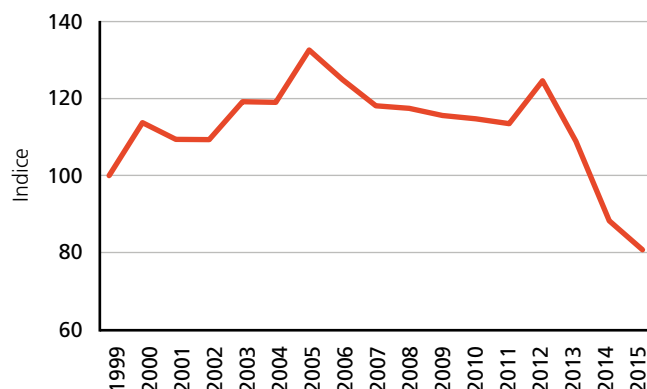
torchepot, Roitelet huppé, Bouvreuil pivoine et Bec-croisé des sapins. Le Troglodyte mignon, le Rougegorge familier, le Merle noir, le Roitelet à triple bandeau et l'Accenteur mouchet ont même atteint leurs effectifs les plus élevés depuis le début des recensements en 1999. Seule une espèce, l'Hirondelle de fenêtre, a enregistré un recul marqué par rapport à l'année précédente.

Informations complémentaires :

www.vogelwarte.ch/etat/nidification



État d'alerte pour le Verdier d'Europe : comme en Allemagne et en Autriche, l'espèce a enregistré un net recul ces dernières années. En cause, la trichomonose, une maladie due à un parasite unicellulaire. Les Verdiers, qui se tiennent souvent au sol et en groupes, y sont particulièrement exposés.





L'Accenteur alpin est un représentant typique de l'avifaune vivant au-dessus de la limite de la forêt. La Suisse abrite plus de 15% de ses effectifs européens.

Le SBI[®], un instrument de surveillance

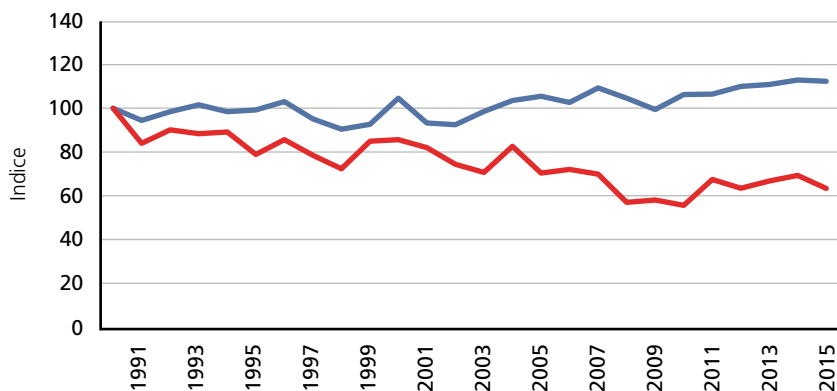
Le Swiss Bird Index SBI[®] rend compte, à l'aide d'indices simples, de la situation des oiseaux nicheurs en Suisse depuis 1990. Le SBI[®] et ses indices partiels sont actualisés chaque année depuis 2005 à l'aide des données les plus récentes relatives aux effectifs nicheurs suisses. Le SBI[®] s'est imposé en Suisse comme un instrument de surveillance; différents offices fédéraux l'ont intégré dans leurs rapports.

Les tendances affichées par les différents indices restent souvent les mêmes sur de longues périodes. Elles n'ont ainsi guère varié en 2015. Le SBI[®] relatif à l'ensemble des espèces présente une évolution légèrement positive, tandis que celui des espèces de la Liste rouge a baissé. La stabilité des divers indices s'explique par le fait qu'ils peuvent inclure jusqu'à 174 espèces nicheuses régulières. Dès lors, l'évolution des effectifs d'une

seule espèce a généralement peu de poids. La tendance négative des espèces de la Liste rouge nous indique avec d'autant plus d'insistance que nous ne devons pas relâcher nos efforts en leur faveur.

Stabilité dans les Alpes ?

L'indice partiel concernant les oiseaux nicheurs alpins résume l'évolution de 12 espèces principalement présentes au-dessus de la limite des arbres. Le Gypaète barbu fait désormais partie

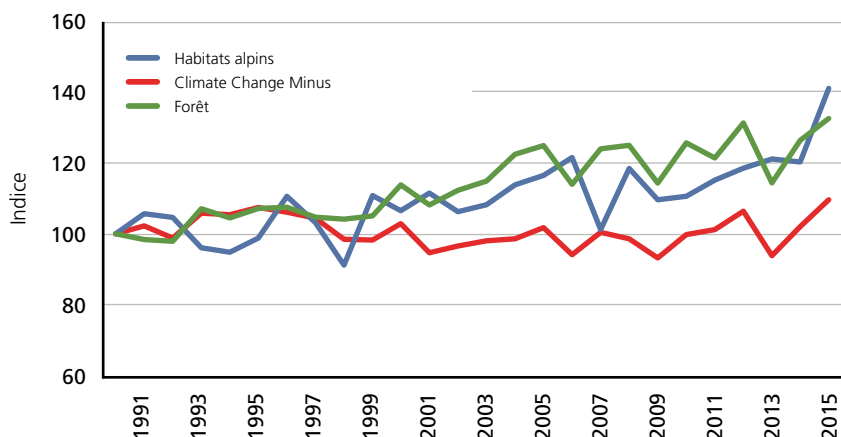


Les principales composantes du Swiss Bird Index SBI[®] de 1990 à 2015: le SBI[®] de l'ensemble des espèces (en bleu) est en légère hausse, l'indice partiel des espèces de la Liste rouge (en rouge) a baissé de près de 40% depuis 1990.

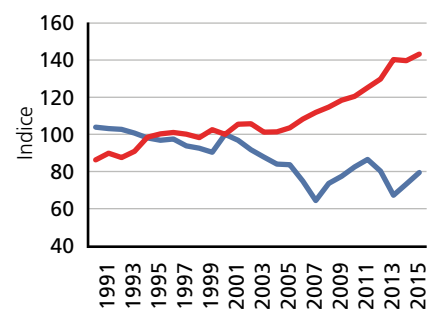
de ce groupe. Sa tendance est positive depuis 1990. L'indice partiel des espèces sylvoles, espèces subalpines comprises, est également en hausse. Toutefois, dans ces milieux alpins et subalpins apparemment stables, les effectifs connaissent de fortes fluctuations et les changements peuvent être rapides, comme le montrent les exemples de l'Hirondelle de rochers, du Merle à plastron et du Lagopède alpin (cf. p. 16). Les modélisations climatiques prévoient dans le futur des hausses disproportionnées de températures et des modifications du régime des précipitations dans les zones alpines. Le recul des glaciers et l'augmentation des chutes de pierres sont les premiers indices de cette évolution. Il est d'autant plus important de disposer, à l'étage alpin, d'un réseau représentatif de zones d'étude, même si les relevés de terrain sont parfois très difficiles pour nos collaborateurs.

La responsabilité de la Suisse

Vingt espèces, dont l'aire de répartition devrait diminuer en raison de changement climatique, sont regroupées dans l'indice SBI® Climate Change Minus. Seize de ces 20 espèces se rencontrent surtout dans les forêts de conifères subalpines ou à l'étage alpin. Parmi elles figurent le Lagopède alpin, le Pic tridactyle, le Pipit spioncelle, le Merle à plastron, la Niverolle alpine et le Venturon montagnard. Pour l'instant, le déclin n'affecte que quelques espèces. Mais les indices de changements préoccupants se multiplient (cf. p. 10–11). Ces oiseaux possèdent une aire de distribution relativement restreinte, centrée sur les Alpes. La Suisse abrite ainsi une part importante de leur population européenne et assume donc une grande responsabilité sur le plan international.



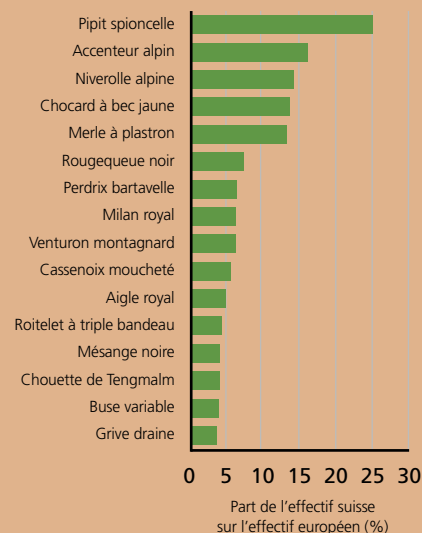
L'indice partiel du SBI® relatif aux milieux alpins fluctue considérablement, mais il est plutôt en hausse. Il a atteint un pic en 2015. L'indice partiel des forêts présente aussi une évolution positive. L'indice Climate Change Minus est stable. Les 12 indices partiels sont consultables sur Internet (cf. « Informations complémentaires »).



L'Hirondelle de rochers, exclusivement alpine à l'origine, s'est répandue dans le Jura et quelques villes depuis 1980 (rouge). La hausse de ses effectifs s'est amplifiée depuis 2005. Le Merle à plastron a fortement reculé jusqu'en 2007 (bleu). Depuis, ses effectifs enregistrent des fluctuations relativement marquées.

Responsabilité internationale

La responsabilité internationale de la Suisse constitue un critère important dans la détermination des espèces prioritaires au niveau national. Toutes les espèces sont ainsi réparties en cinq catégories en fonction de leur part dans les effectifs européens. La Suisse représente 0,7 % de la surface de l'Europe. Pour les espèces dont la part des effectifs suisses est supérieure à ce chiffre, notre pays assume une responsabilité accrue. Seize espèces sont classées dans les deux plus hautes catégories de responsabilité. La catégorie 4 représente une part des effectifs 5 à 10 fois supérieure par rapport à la surface de la Suisse (3,5–7 % des effectifs) et la catégorie 5, une part au moins 10 fois supérieure (>7 % des effectifs).



Informations complémentaires:

www.vogelwarte.ch/etat/nidification

Oiseaux de montagne : pertes à la périphérie

La répartition des oiseaux est soumise à des mutations perpétuelles, liées à des facteurs naturels et, surtout depuis peu, aux activités humaines. C'est avant tout la vitesse à laquelle ces changements se produisent (en particulier le réchauffement climatique) qui pose problème à de nombreuses espèces. La hausse des températures associée à l'altération des habitats peut contraindre les oiseaux à abandonner les zones les plus basses.

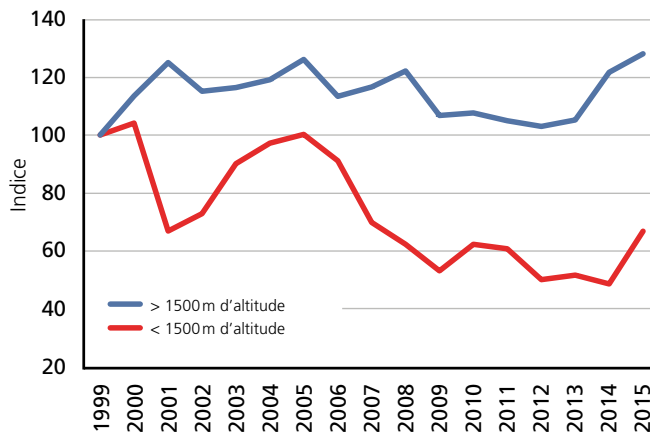
Merle à plastron et Cie en difficulté

Ce phénomène peut avoir une incidence très rapide sur l'aire de nidification disponible, car les possibilités

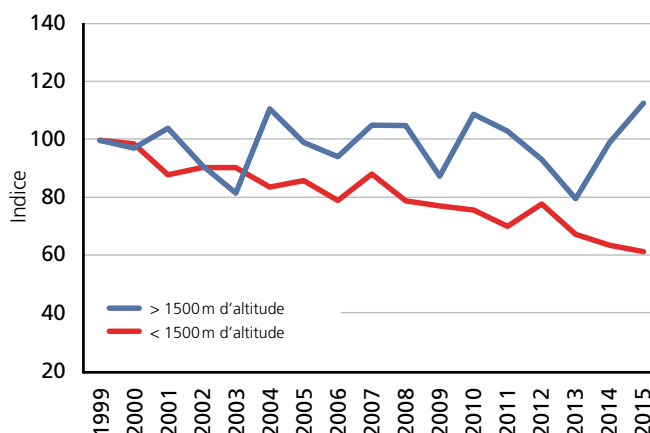
de gagner du terrain en altitude sont limitées. Les oiseaux de montagne, en particulier, devront lutter face aux changements du climat. Dans le cas du Merle à plastron, on estime que la surface des habitats adaptés diminuera de près de 20 % d'ici 2070. Ce recul ira de pair avec un déplacement vers des régions plus élevées d'environ 440 m, si bien que l'altitude moyenne de la répartition se situera à 2200 m. Par conséquent, dans le Jura, le Merle à plastron ne pourra plus occuper que les zones les plus hautes, dans le meilleur des cas.

De telles évolutions peuvent déjà s'observer grâce aux données du Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR). Celles-ci montrent

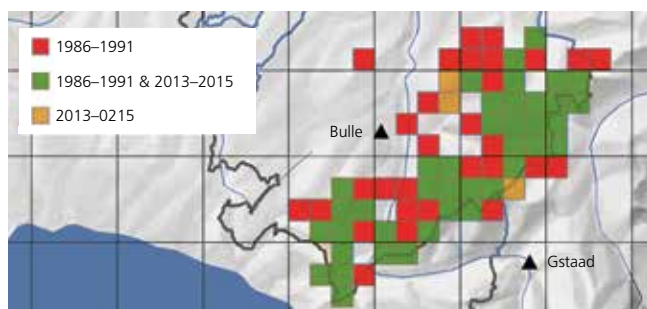
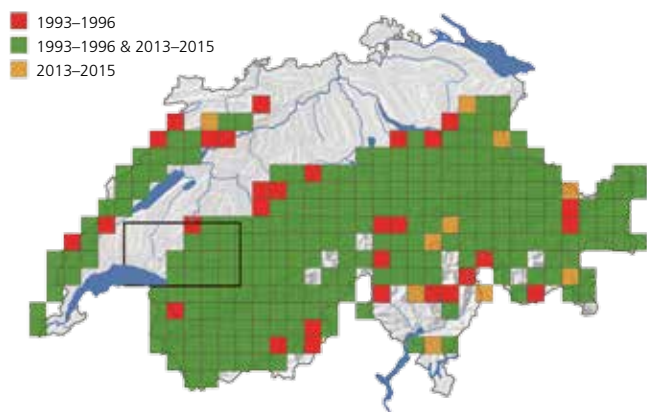
depuis 1999 une différence dans l'évolution des effectifs de certaines espèces en dessous et au-dessus de 1500 m d'altitude. Des oiseaux de montagne tels que le Tétraz Lyre, le Pipit spioncelle, le Traquet motteux et le Cassenoix moucheté affichent une baisse tendancielle ou affirmée à basse altitude, alors qu'ils restent stables au-delà de 1500 m. En altitude, le Bouvreuil pivoine et la Linotte mélodieuse sont plutôt en augmentation, tandis qu'ils ont tendance à diminuer au-dessous de 1500 m. L'Alouette des champs, qui n'est pas menacée au-dessus de 1500 m, se raréfie ou disparaît dans les zones basses en raison de l'intensification de l'agriculture.



Dans les zones de basse altitude, le Pipit spioncelle s'est nettement raréfié ces dernières années. L'intensification de l'agriculture et les changements climatiques en sont sans doute les causes. Ses effectifs demeurent toutefois stables au-dessus de 1500m d'altitude.



L'Alouette des champs souffre de l'intensification de l'agriculture. Au-dessous de 1500m d'altitude, ses effectifs sont en net recul depuis 1999, alors que, plus haut, ils se maintiennent (encore).



Chez le Venturon montagnard, la répartition à l'échelle suisse en 2013–2015 ne présente guère de lacunes par rapport à l'atlas de 1993–1996 (en haut à gauche). En revanche, la comparaison de l'atlas des oiseaux nicheurs du canton de Fribourg 2013–2015 et 1986–1991 (en bas à gauche) révèle, grâce à une résolution plus fine, un rétrécissement marqué de l'aire de nidification. Notons néanmoins que la situation intermédiaire présentée ici résulte de trois saisons sur le terrain (sur les quatre prévues) et que certains vides pourraient encore être comblés en 2016.

Réduction de l'aire de répartition

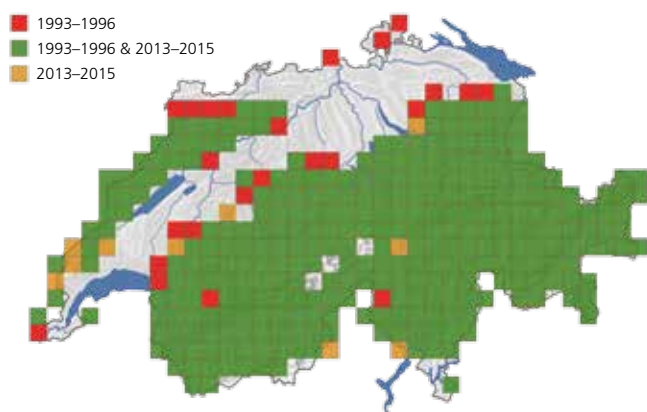
Les premiers résultats de l'atlas des oiseaux nicheurs 2013–2016 confirment que ce processus de rétrécissement de l'aire de nidification a déjà bien commencé. Parmi les oiseaux de montagne mentionnés plus haut, beaucoup ont déserté des secteurs du Jura et de l'arc alpin qu'ils peuplaient encore en 1993–1996. Les vides laissés par le Venturon montagnard et le Cassenoix moucheté sont particulièrement manifestes.

La résolution spatiale inhérente aux carrés atlas de 10×10km étant assez faible, les pertes réelles sont sous-estimées. C'est ce qui ressort de l'atlas des oiseaux nicheurs du canton de Fribourg, mis à jour sous la direction du Cercle ornithologique de Fribourg (COF), parallèlement à l'atlas national. Les carrés atlas y sont subdivisés en 16 carrés de 2,5km de côté. Le premier recensement s'est déroulé de 1986 à 1991. Les relevés en cours indiquent que l'aire de

reproduction de différentes espèces recule en périphérie. Outre la Bécasse des bois, le Pipit des arbres et le Merle à plastron, qui présentent tous trois des effectifs en baisse, le Pic tridactyle et le Venturon montagnard perdent aussi du terrain dans le canton de Fribourg.

Informations complémentaires :

www.vogelwarte.ch/atlas



La répartition du Cassenoix en 2013–2015 présente des lacunes manifestes en périphérie par rapport à l'aire de nidification de 1993–1996.

Oiseaux nicheurs de Suisse: tendances

Chacun des 174 oiseaux nicheurs de Suisse analysés¹ se voit attribuer une tendance positive, négative ou nulle pour l'ensemble de la période de suivi (généralement 1990–2015) et pour les dix dernières années (2006–2015). L'absence de tendance signifie qu'aucune variation statistiquement significative n'a été constatée durant la période d'observation, ce qui est le cas des populations effectivement stables ou au contraire très fluctuantes. La couleur de la dernière colonne indique le statut de l'espèce sur la Liste rouge suisse (rouge = sur la Liste rouge, orange = potentiellement menacée, vert = non menacée). Les points désignent les espèces prioritaires.

Espèce	Tendance 1990–2015	Tendance 2006–2015	Liste rouge Priorité
Canard chipeau			
Canard colvert	+		
Nette rousse	+		
Fuligule milouin			
Fuligule morillon	+		
Eider à duvet	+		
Harle bièvre	+	+	
Gélinotte des bois			●
Lagopède alpin	–		●
Tétras lyre			●
Grand Tétras			●
Perdrix bartavelle	–		●
Perdrix grise			●
Caille des blés			
Grèbe castagneux	–		
Grèbe huppé	–		
Grèbe à cou noir			
Grand Cormoran	+	+	
Blongios nain	+		
Héron cendré	+	+	
Héron pourpré	+		
Cigogne blanche	+	+	●
Bondrée apivore	+	+	
Milan noir ²	+		
Milan royal	+	+	●
Gypaète barbu	+	+	●
Autour des palombes		+	
Epervier d'Europe	+	+	
Buse variable	+		
Aigle royal	+		
Faucon crécerelle	+		
Faucon hobereau	+		
Faucon pèlerin	+		
Râle d'eau			
Marouette ponctuée			
Râle des genêts	+	+	●
Gallinule poule-d'eau			
Foulque macroule	+	+	
Petit Gravelot			●
Vanneau huppé	–	+	●
Bécassine des marais	–		●
Bécasse des bois	–		●
Courlis cendré	–		●
Chevalier guignette	–		●
Mouette mélanocéphale	+		
Mouette rieuse	–		●
Goéland cendré			
Goéland leucopnée	+		
Sterne pierregarin	+		●

Espèce	Tendance 1990–2015	Tendance 2006–2015	Liste rouge Priorité
Pigeon colombin	+	+	
Pigeon ramier	+	+	
Tourterelle turque	+		
Tourterelle des bois	–		
Coucou gris			●
Effraie des clochers	–		●
Petit-duc scops	+		●
Grand-duc d'Europe	–		●
Chevêchette d'Europe			
Chevêche d'Athéna	+	+	●
Chouette hulotte			
Hibou moyen-duc ³			
Chouette de Tengmalm		–	
Engoulevent d'Europe	–		●
Martinet à ventre blanc	+		●
Martinet noir ²			●
Martinet pâle	+	+	●
Martin-pêcheur d'Europe	+		●
Guépier d'Europe	+	+	●
Huppe fasciée	+	+	●
Torcol fourmilier			●
Pic cendré ³			●
Pic vert	+		
Pic noir	+		
Pic épeiche	+		
Pic mar	+	+	●
Pic épeichette	+		
Pic tridactyle			
Alouette lulu	+		●
Alouette des champs	–	–	●
Hirondelle de rivage	–		●
Hirondelle de rochers	+	+	
Hirondelle rustique	–		
Hirondelle de fenêtre	–		●
Pipit des arbres	–		
Pipit farlouse	–		
Pipit spioncelle			
Bergeronnette printanière	+		
Bergeronnette des ruisseaux			
Bergeronnette grise		–	
Cincla plongeur	+		
Troglodyte mignon	+		
Accenteur mouchet	+		
Accenteur alpin			
Rougegorge familier	+		
Rosignol philomèle	+		
Gorgebleue à miroir	+		
Rougequeue noir		+	
Rougequeue à front blanc	–		●

Espèce	Tendance 1990–2015	Tendance 2006–2015	Liste rouge Priorité	Espèce	Tendance 1990–2015	Tendance 2006–2015	Liste rouge Priorité
Tarier des prés	–		●	Sittelle torchepot			
Tarier pâtre	+	+		Tichodrome échelette	–	+	
Traquet motteux	+			Grimpereau des bois	+		
Monticole de roche	–			Grimpereau des jardins	+		
Monticole bleu				Loriot d'Europe	+		
Merle à plastron	–		●	Pie-grièche écorcheur	–	–	
Merle noir	+	+		Pie-grièche à tête rousse	–		●
Grive litorne	–		●	Geai des chênes	+		
Grive musicienne	+	+		Pie bavarde	+		
Grive draine	+			Cassenois moucheté			
Locustelle tachetée				Chocard à bec jaune			
Locustelle lusciniôïde	+		●	Crave à bec rouge	+		
Rousserolle effarvatte				Choucas des tours	+	+	●
Rousserolle verderolle				Corbeau freux	+	+	
Rousserolle turdoïde	+	+	●	Corneille noire	+		
Hypolais icterine	–			Grand Corbeau	+		
Hypolais polyglotte	+	+		Etourneau sansonnet			
Fauvette à tête noire	+	+		Moineau domestique			
Fauvette des jardins	–	–		Moineau friquet	+		
Fauvette épervière				Niverolle alpine			
Fauvette babillarde				Pinson des arbres	+		
Fauvette grisette			●	Serin cini		–	
Pouillot de Bonelli	+	+		Venturon montagnard			
Pouillot siffleur	–		●	Verdier d'Europe		–	
Pouillot véloce	+			Chardonneret élégant	–		
Pouillot fitis	–	–	●	Tarin des aulnes	+		
Roitelet huppé	+			Linotte mélodieuse			
Roitelet à triple bandeau				Sizerin cabaret	+		
Gobemouche gris	–			Bec-croisé des sapins	+		
Gobemouche noir	+			Roselin cramoisi		+	
Panure à moustaches				Bouvreuil pivoine	–		
Mésange à longue queue	+			Grosbec casse-noyaux	+		
Mésange nonnette	+			Bruant jaune	+		
Mésange boréale ²	+			Bruant zizi	+		●
Mésange huppée	+			Bruant fou	+		
Mésange noire				Bruant ortolan	–	–	●
Mésange bleue	+			Bruant des roseaux	–		
Mésange charbonnière	+			Bruant proyer	–		●

¹ Sont incluses toutes les espèces ayant figuré au moins une fois depuis 1990 parmi les oiseaux nicheurs réguliers (c.-à-d. ayant niché 9 fois sur 10 années consécutives) et pour lesquelles nous disposons des données nécessaires. Sans les espèces introduites (p. ex. Cygne tuberculé, Tadorne casarca ou Faisan de Colchide), elles sont au nombre de 177. Concernant le Pic à dos blanc, le Gobemouche à collier et le Moineau cisalpin, aucune estimation n'a pu être réalisée faute de données.

² Période de suivi 1999–2015

³ Période de suivi 1996–2015

Espèces nicheuses irrégulières et occasionnelles

Depuis 2000, 27 autres espèces ont niché de manière irrégulière ou à titre exceptionnel en Suisse. Leurs populations nicheuses sont intégralement répertoriées dans la mesure du possible (tableau disponible sur Internet, cf. « Informations complémentaires »).

Informations complémentaires :

www.vogelwarte.ch/etat/nidification

Bibliographie

Müller, C. (2016): Seltene und bemerkenswerte Brutvögel 2015 in der Schweiz. Ornithol. Beob. 113: 189–204.



La situation de l'Aigle royal dans les Alpes suisses est actuellement consolidée. La production de jeunes est basse, mais l'équilibre est assuré, tant que le taux de survie des adultes reste élevé.

Aigle royal et Gypaète barbu en vol turbulent

Avec le recul, la situation actuelle de nos plus grands rapaces diurnes constitue une victoire. Concernant l'Aigle royal, presque toutes les zones propices des Alpes sont occupées par des couples nicheurs. Il peut encore arriver qu'un couple parvienne à s'immiscer entre deux grands territoires et à se ménager un espace de chasse, comme l'a montré le spécialiste de l'espèce, David Jenny, avec l'aide des gardes-faunes grisons, ces dernières années en Engadine. Aujourd'hui, 32 couples y vivent – contre 28 en 2000. Mais, dans l'ensemble, la situation est très stable. Seul le Jura suisse présente une certaine dynamique. Un couple y a niché en 2009, pour la première fois depuis environ 200 ans. Depuis, des reproductions ont aussi eu lieu dans un deuxième site. Ces nidifications dans le Jura témoignent de l'histoire mouvementée de l'Aigle royal en Suisse. Durant des siècles, il a été intensément

pourchassé dans notre pays, jusqu'à disparaître dans le Jura, mais pas complètement dans les Alpes, contrairement au Gypaète barbu. En 1953, une révision de la loi fédérale sur la chasse a permis sa mise sous protection intégrale. Par la suite, l'effectif a lentement progressé. Le retour de populations croissantes de gibier l'a également aidé à reconquérir son territoire.

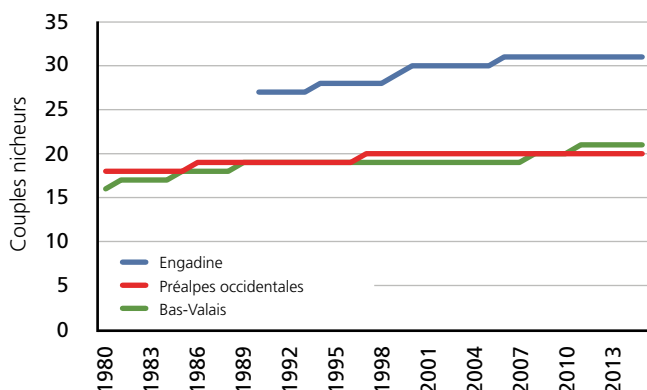
Le Gypaète barbu à nouveau régulier

En 2015, des Gypaètes barbus ont niché en Suisse pour la neuvième année consécutive. L'espèce est donc à nouveau considérée comme nicheuse régulière dans notre pays. Trente ans après le début des lâchers, au moins 37 couples nicheurs vivent dans l'arc alpin, dont 13 en Suisse (9 dans les Grisons, 4 en Valais). Dans 29 territoires, des couples se sont reproduits avec succès. Actuellement, la Suisse accueille

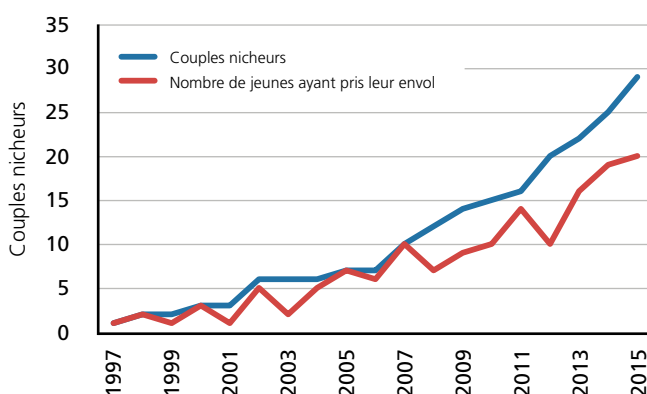
un à deux nouveaux couples par an. À l'heure actuelle, il existe deux centres de répartition, dans les zones Mont-Blanc-Valais et Engadine-Stelvio. En 2015, 20 jeunes ont pris leur envol dans les Alpes, dont 8 sur territoire suisse. Avec un taux de reproduction de près de 0,6 jeune par couple nicheur, les Gypaètes barbus se reproduisent pour l'instant très bien dans les Alpes, pour une espèce de cette taille. Le taux de reproduction des Aigles royaux est environ deux fois inférieur.

Dérangements, empoisonnements, collisions

Les grands rapaces restent cependant exposés aux dangers. Dans les sites de nidification, les dérangements dus aux photographes ont fortement augmenté et provoquent souvent la perte des nichées. Comme les chasseurs utilisent toujours énormément de munitions en plomb et que les oiseaux mangent les



Évolution des effectifs de l'Aigle royal dans les Préalpes occidentales, en Engadine et en Bas-Valais (G. Banderet, D. Jenny, H. Haller, S. Denis, P.-A. Oggier, gardes-faunes Berne, Fribourg et Grisons).



Nombre de territoires de Gypaètes barbus dans les Alpes ayant enregistré au moins un succès de nidification et nombre de jeunes (par an) ayant pris leur envol (source : Fondation Pro Gypaète).



Il peut arriver que des Gypaètes barbus et des Aigles royaux (en haut à droite) se chamaillent entre eux, mais les combats sérieux sont rares.

viscères et les cadavres du gibier, ils sont nombreux à présenter des taux élevés de métaux lourds et certains souffrent de saturnisme aigu. Les dérangements dus aux activités de plein air et les risques liés aux infrastructures, telles que les installations de transport, les câbles électriques et de plus en plus les éoliennes, entraînent une réduction croissante des habitats alpins prétendument vastes. Au vu de ces menaces, il convient donc de continuer à suivre l'évolution de l'espèce avec attention.

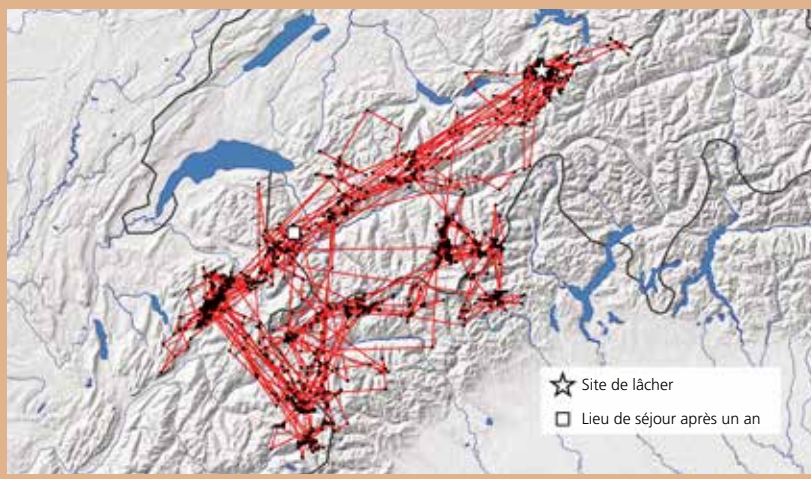
Bibliographie

Jenni, L. et al. (2015): The frequency distribution of lead concentration in feathers, blood, bone, kidney and liver of golden eagles *Aquila chrysaetos*: insights into the modes of uptake. *J. Ornithol.* 156: 1095–1103.

Les escapades des jeunes Gypaètes

Fin mai 2015, « Sempach II », une femelle de Gypaète barbu âgée de 3 mois et parrainée par la Station ornithologique a été lâchée non loin de Melchsee-Frutt. Les enregistrements de son émetteur satellite montrent de manière exemplaire comment les jeunes Gypaètes peuvent errer à travers l'arc alpin au cours de leurs premiers mois ou années. Ils s'exposent à un risque accru de se retrouver dans des situations qui ne leur sont pas familières, notamment d'entrer en collision avec des installations humaines.

Au cours de sa première année, « Sempach II » s'est rendue entre autres en Haute Savoie et dans le val d'Aoste (source : Fondation Pro Gypaète).





Des caractéristiques physiques, telles que des plumes secondaires duveteuses et des pattes couvertes de plumes, de même que des adaptations comportementales, comme passer la nuit dans des trous creusés dans la neige, permettent à la « Perdrix des neiges » de survivre en montagne.

Le Lagopède alpin sous pression

Le Lagopède alpin est une espèce nicheuse largement répandue dans les Alpes au-dessus de la limite des arbres. Mais pour combien de temps encore ? Comme le révèlent des études récentes, dans certaines régions, les zones qu'il fréquente se déplacent vers le haut et ses effectifs déclinent.

La responsabilité internationale de la Suisse

L'ensemble de la population européenne du Lagopède alpin s'élève à 257 000–1 000 000 couples. Comme, en Europe, l'espèce a reculé de 30 % en 13 ans, BirdLife International l'a classée comme potentiellement menacée en 2015. Quant à la population de la sous-espèce endémique de l'arc alpin, *Lagopus muta helvetica*, elle est estimée à 33 000–49 000 couples

nicheurs, dont 30 % vivent dans notre pays. La Suisse assume donc une responsabilité particulière dans la survie à long terme de cette espèce et plus encore de la sous-espèce *helvetica*.

Une adaptation maximale...

Les Lagopèdes alpins sont parfaitement adaptés à la vie en haute altitude. Leur plumage les protège de la dureté du climat. Néanmoins, à des températures supérieures à 21 °C, les oiseaux ont déjà trop chaud. En été, ils cherchent donc souvent des lieux frais et ombragés. Ils sont ainsi particulièrement exposés si les températures montent en raison du réchauffement climatique.

...qui ne préserve pas du déclin

Les recensements du Lagopède alpin s'effectuent tôt le matin au prix

de gros efforts. Les comptages, effectués à la demande de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), sont coordonnés par l'agence bernoise de conseil environnemental KBP et par le service de la chasse et de la pêche dans le canton des Grisons. La Station ornithologique a examiné en détail dans quelle mesure les effectifs recensés révélaient déjà les répercussions du réchauffement climatique et d'autres facteurs. Durant les 18 années de 1995 à 2012, les effectifs ont reculé de 13 % dans les 40 zones de recensement, mais avec de grandes variations régionales. Parallèlement au réchauffement climatique, l'abandon des alpages conduit également à une hausse de la limite de la forêt, laquelle se densifie. Les dérangements liés au tourisme, surtout en hiver, mais

aussi à la chasse, constituent des facteurs pouvant avoir une influence sur les effectifs.

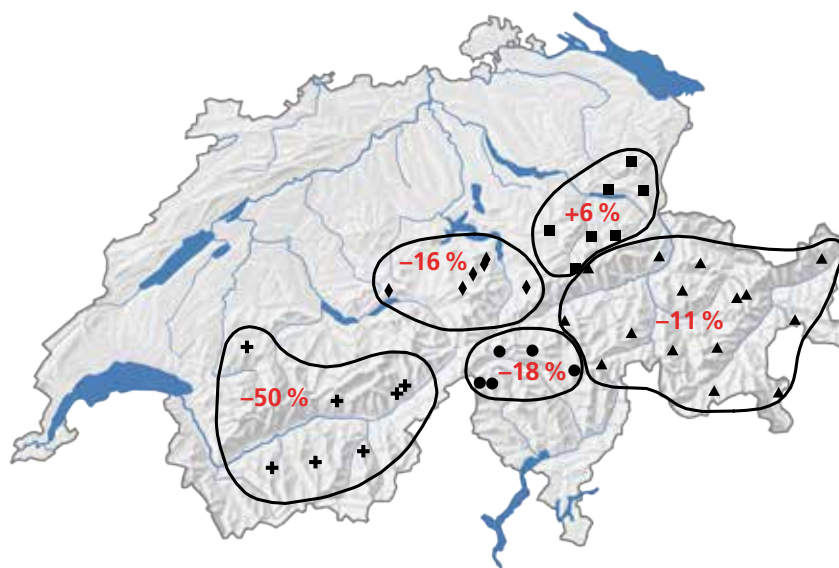
L'espace manque en altitude

D'autres études se sont intéressées à l'évolution de la répartition de l'espèce en altitude, en exploitant les observations issues de la banque de données du Service d'information de la Station ornithologique. Les chercheurs ont comparé l'altitude des observations de Lagopèdes alpins effectuées sur 29 ans avec celle des autres espèces afin d'exclure tout biais lié aux observateurs. Il se pourrait en effet que les observateurs parcourent aujourd'hui des zones plus élevées qu'autrefois en raison de la fonte précoce des neiges, ce qui fausserait les résultats. Dans les Alpes orientales et méridionales, l'altitude des observations du Lagopède alpin s'est accrue de 6–9 m par an, et dans les Alpes septentrionales, de 2–3 m par an. En revanche, dans les Alpes occidentales, aucune augmentation n'a été constatée. D'autres espèces alpines ont monté en altitude depuis 1990, mais aucune de manière aussi marquée que le Lagopède alpin.

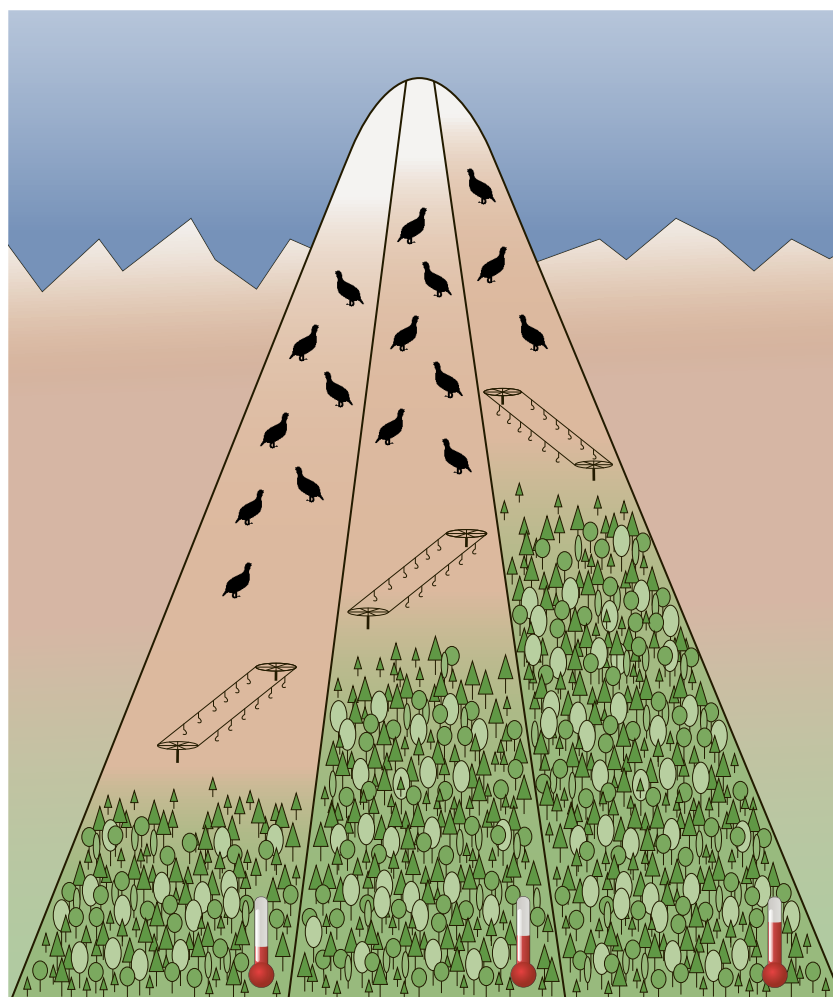
Dans le cas d'un réchauffement de 4°C et d'une modification simultanée de son milieu, les modélisations prévoient que le Lagopède alpin perdra jusqu'à deux tiers de son habitat en Suisse. Combinées au recul des effectifs déjà constaté, ces prévisions présentent des perspectives inquiétantes concernant la survie à long terme de cette espèce caractéristique des Alpes.

Bibliographie

Furrer, R. et al. (2016): Variable decline of Alpine Rock Ptarmigan (*Lagopus muta helvetica*) in Switzerland between regions and sites. *J. Ornithol.*, DOI: 10.1007/s10336-016-1324-8.
 Pernollet, C. A., F. Korner-Nievergelt & L. Jenani (2015): Regional changes in the elevational distribution of the Alpine Rock Ptarmigan *Lagopus muta helvetica* in Switzerland. *Ibis* 157: 823–836.



En l'espace de 18 ans, le Lagopède alpin a subi des pertes plus ou moins importantes selon les régions. Dans le nord-est des Alpes, il a même légèrement augmenté.



L'habitat du Lagopède alpin est limité vers le haut et devrait se réduire dans le futur, à cause du réchauffement climatique, qui entraîne une élévation de la limite de la forêt, et des installations touristiques telles que remontées mécaniques. L'espèce pourrait ainsi se raréfier.

Évolutions démographiques variables chez le Cygne tuberculé, le Harle bièvre & Cie.

Le Cygne tuberculé, le Harle bièvre, le Grèbe huppé et le Martin-pêcheur d'Europe font partie des oiseaux nicheurs qu'il est impossible de recenser intégralement au moyen des cartographies usuelles et des observations enregistrées sur ornitho.ch. En 2015, leurs effectifs ont donc été dénombrés sur tous les lacs et les rivières dans le cadre du travail de terrain effectué pour le nouvel atlas des oiseaux nicheurs. Objectif : une estimation à l'échelle nationale.

Initialement, le recensement était prévu pour mi-mai. En raison des niveaux d'eau records atteints début mai, les comptages ont été reportés à fin mai et début juin dans plusieurs régions. Les crues ont inondé de nombreux nids. Certaines espèces ont effectué ensuite une ponte de remplacement, ce qui n'a pas été le cas de nombreux couples de Cygnes tuberculés par exemple. Ornithologues bénévoles et professionnels ont inspecté plus de 730 kilomètres de rives au total.

Légère progression du Cygne tuberculé

L'estimation de 2015 se chiffre à 590–720 couples nicheurs de Cygnes tuberculés, auxquels s'ajoutent environ 1200

non nicheurs. L'atlas des oiseaux nicheurs 1993–1996 indiquait 450–600 couples nicheurs, et la première estimation en 1971–1974 environ 500 et à peu près autant de non nicheurs. Par rapport aux années septante, la population nicheuse n'a donc que légèrement augmenté.

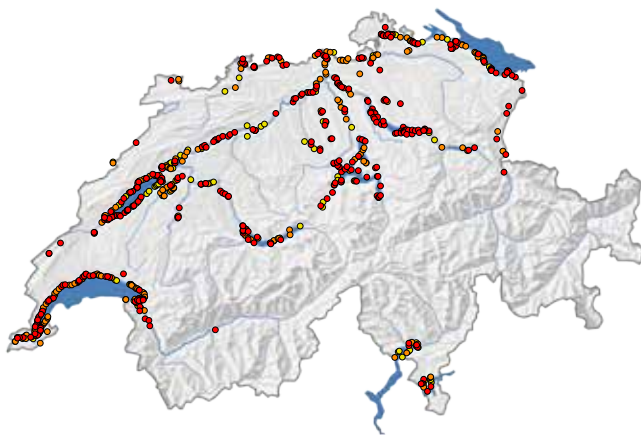
Martin-pêcheur : des hauts et des bas

La présence du Martin-pêcheur peut facilement passer inaperçue, surtout sur les rivières aux berges inaccessibles. C'est pourquoi la nouvelle estimation ne se base pas seulement sur les observations durant la période de nidification de 2015, mais aussi sur celles de 2013 et 2014. Le résultat est de 320–440 couples à l'échelle du pays. La fourchette est plus large que pour l'estimation de l'atlas 1993–1996, qui était de 300–350 couples. Cela tient notamment au fait que, pour environ un tiers des territoires, il n'existe qu'une seule observation en période de nidification. Il est probable qu'un faible pourcentage de territoires n'aient pas été découverts. Dans l'ensemble, une légère hausse se dessine, mais les effectifs fluctuent fortement selon la rigueur de l'hiver. La douceur et

la quasi-absence de gelées des hivers 2013/2014 et 2014/2015, ainsi que les conditions clémentes des périodes de reproduction qui ont suivi, ont permis d'enregistrer en 2015 l'indice des effectifs le plus élevé depuis 1990, et ce malgré la perte de quelques premières pontes liée aux inondations.

Nouvelle hausse des effectifs du Harle bièvre

La répartition du Harle bièvre se concentre dans l'ouest de la Suisse. Depuis les années septante, population et aire de distribution sont en forte augmentation, ce qui transparaît aussi dans la nouvelle estimation des effectifs. En 2015, 590–1070 couples ont été dénombrés. En 1998, un recensement national en avait répertorié 490–670. La croissance des effectifs entraîne une forte expansion. Depuis 1998, l'espèce s'est étendue en direction du nord-est. Depuis, elle niche aussi en grand nombre sur la Reuss, le lac des Quatre-Cantons, le lac de Zurich, le Walensee et, depuis 2003, au Tessin. Des analyses génétiques mettent en évidence une différenciation entre la population alpine et celle d'Europe septentrionale. Notre pays assume une grande responsabilité dans



Répartition du Cygne tuberculé en 2015. Chaque point représente une nidification certaine (en rouge), probable (en orange) ou possible (en jaune).



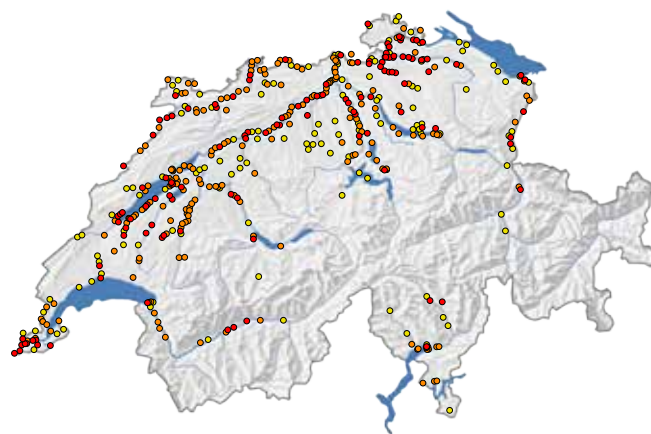
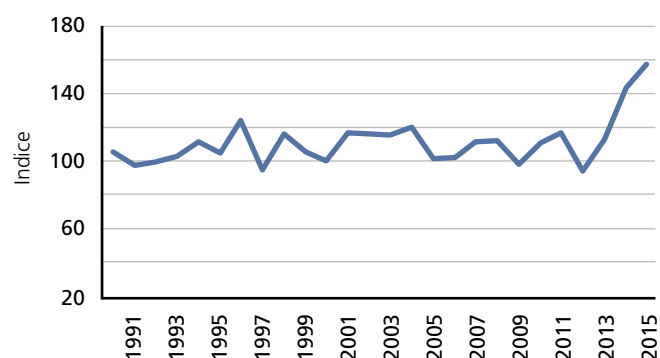
la sauvegarde de la population alpine, dont l'aire de répartition principale se trouve en Suisse et en Bavière.

Le Grèbe huppé plonge

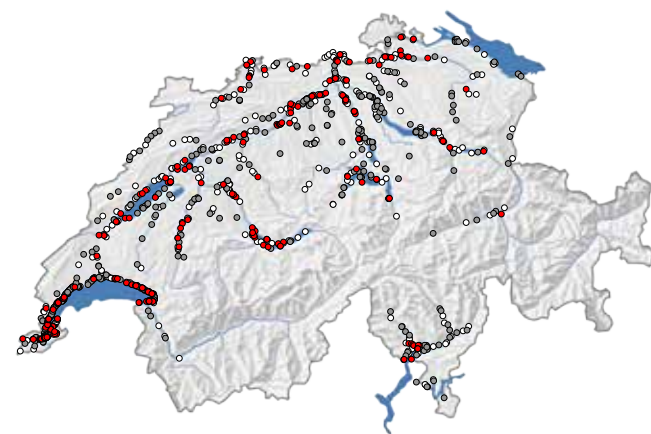
Les effectifs actuels du Grèbe huppé se situent à 1800–3000 couples, ce

qui est nettement moins qu'en 1993–1996, où ils étaient estimés à 4500–5500 couples. Le recul est particulièrement manifeste sur le lac de Neuchâtel, le principal site de nidification en Suisse : un recensement des nids dans les années quatre-vingt avait dénombré

1300–1400 couples nicheurs. En 2015, ils étaient deux fois moins nombreux, même si la différence des méthodes de recensement rend la comparaison directe difficile.



Répartition du Martin-pêcheur d'Europe en 2013–2015. Chaque point représente une nidification certaine (en rouge), probable (en orange) ou possible (en jaune).



Répartition du Harle bièvre en 2015. Chaque point rouge représente une nidification certaine. Les points gris foncé et gris clair indiquent respectivement le nombre minimal (590) et maximal (1070) de couples.

Pourquoi les effectifs de Bécasse des bois reculent-ils ?

La Bécasse des bois est un oiseau discret. Elle fait partie des espèces d'oiseaux les moins bien connues de Suisse. Autrefois, elle habitait probablement la plupart des forêts de notre pays. Un recul se dessine pourtant depuis bien longtemps. Mais quelle est son ampleur ?

Priorité pour l'atlas

Dans le cadre de l'atlas des oiseaux nicheurs 2013–2016, cette espèce a fait l'objet d'une attention particulière en 2015. Pour trouver la Bécasse, il faut mener des recherches ciblées au crépuscule, quand les mâles parquent. Au total, les ornithologues bénévoles ont contrôlé environ 650 sites, dont 55 % se sont révélés négatifs. Depuis l'atlas des oiseaux nicheurs 1972–1976, l'espèce a disparu du Plateau et beaucoup diminué dans l'est du Jura. À l'inverse, de nouvelles données ont été recueillies dans de nombreux carrés des Alpes, dans lesquels l'espèce n'avait pas encore été signalée. Il est probable qu'elle y avait simplement passé inaperçue jusqu'ici. Il y a quarante ans, l'effort exigé par les recherches ciblées n'avait pu être consenti que ponctuellement. En raison de la forte contraction de son aire de répartition à grande échelle, la Bécasse des bois a été placée

dans la catégorie «vulnérable» de la Liste rouge de Suisse.

Manque de connaissances pour une protection efficace

Parmi les causes possibles du déclin, on évoque la densification des forêts, l'augmentation des dérangements humains, des densités plus élevées de prédateurs, tels que renards et sangliers, ainsi que la pression cynégétique excessive. Il est cependant difficile de mettre en place une protection effective, car les connaissances détaillées font défaut.

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, le Centre suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) prépare actuellement un dossier scientifique avec l'aide experte de la Station ornithologique suisse. Une étude par télémétrie analysera comment l'espèce utilise son habitat à petite échelle, dans l'optique d'adapter la sylviculture à ses besoins. Par ailleurs, on vérifiera s'il y a aussi des oiseaux indigènes parmi les bécasses tirées en Suisse (1000–2500 individus par an) ou seulement des migrateurs provenant du nord-est de l'Europe. En raison de son aire de répartition très étendue, l'espèce n'est pas considérée comme menacée au niveau international et subit une forte pression cynégétique en maints endroits (plus

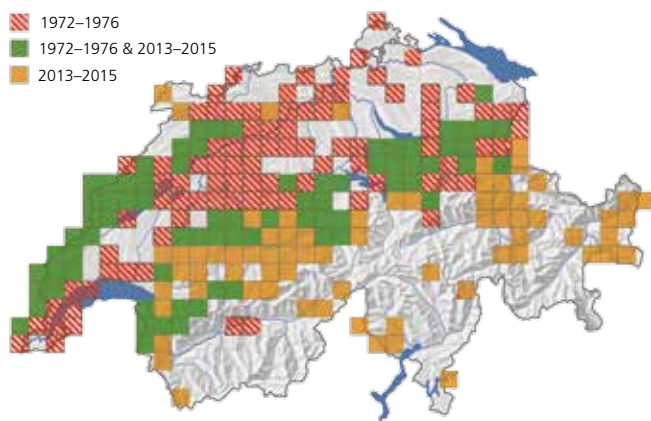
d'un million d'oiseaux tirés par an en France). Un recul de l'espèce semble se dessiner récemment dans quelques pays.

Vu les circonstances, la Bécasse des bois va rester au centre de nos préoccupations. La Station ornithologique étudie s'il est possible de reconnaître individuellement les bécasses au moyen d'enregistrements sonores. Lorsque l'atlas sera terminé, un monitoring national sera mis en place, dans le but d'améliorer les conditions de vie de cet habitant secret des forêts.

Bibliographie

Sattler, T. & N. Stöbel (sous presse) : Verbreitung der Waldschnepfe in der Schweiz und Entdeckungswahrscheinlichkeit bei Abenderhebungen. Bericht zuhanden der wissenschaftlichen Kommission des BAFU-Programms Waldschnepfe.

Mollet, P. (2015) : La bécasse des bois (*Scopopax rusticola*) en Suisse – Synthèse 2014. Station ornithologique suisse, Sempach.



Entre 2013 et 2015, la présence de la Bécasse a été confirmée dans 86 carrés atlas au sein desquels elle avait déjà été signalée pendant l'atlas 1972–1976. Elle manque dans 80 carrés, surtout sur le Plateau, et a été notée dans 76 nouveaux carrés, principalement dans les Alpes. Elle n'y a probablement pas augmenté, mais plutôt passé inaperçue dans les années 1970.



Aujourd'hui en Suisse, la Bécasse des bois n'habite plus que les forêts richement structurées de moyenne et haute altitude. Un projet de recherche de l'Office fédéral de l'environnement étudie quelles sont les ressources particulièrement importantes pour la Bécasse. Des projets sylvicoles destinés à promouvoir l'espèce seront ensuite mis en place.

On sait peu de choses sur le mode de vie de la Bécasse des bois. Seul son vol de parade donne l'occasion de bien l'observer.





Nichant dans les forêts du nord de l'Eurasie, le Chevalier sylvain est un migrateur régulier au printemps et en automne en Suisse.

Le point sur les migrations

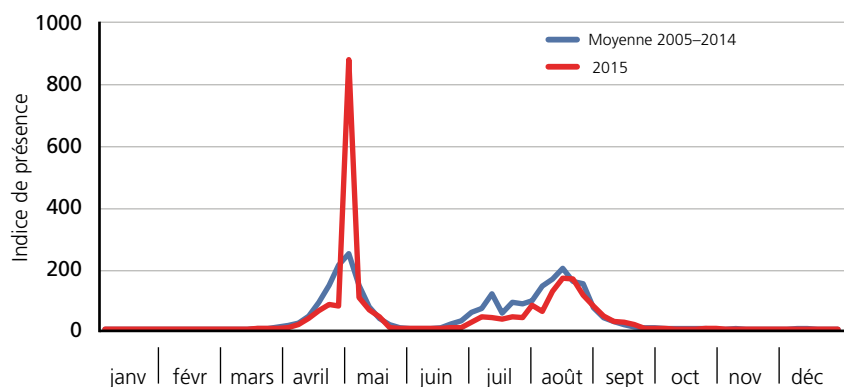
A l'époque des migrations, de nombreux ornithologues parcourent leurs sites favoris à la recherche des oiseaux de passage. La majorité de ces endroits se situent en plaine et à proximité des lacs. C'est là que la diversité d'espèces en escale ou en migration active est généralement la plus grande. Les analyses tirées de ces observations occasionnelles sont donc principalement valables pour les régions de basse altitude.

Records printaniers

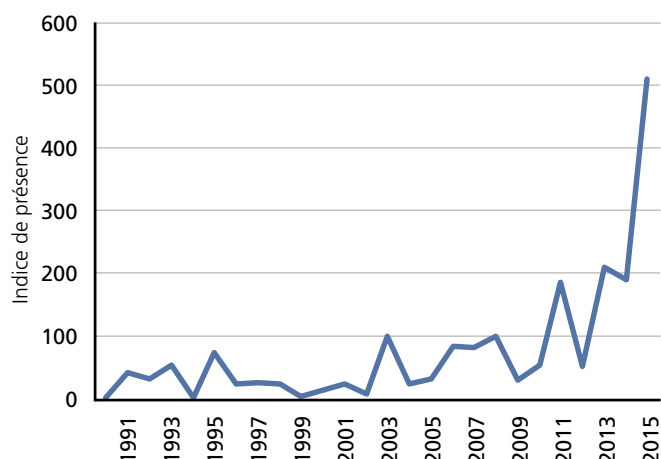
Tout en étant resté plus modeste qu'en automne, le passage printanier des Grues cendrées a suivi la tendance à la hausse amorcée depuis 2011. Ce phénomène est probablement dû au développement d'une nouvelle voie de migration vers la Camargue, où les grues sont de plus en plus nombreuses à hiverner (env. 10 000 individus actuellement). C'est ainsi qu'en 2015, l'indice de présence printanier en Suisse s'est révélé cinq fois plus élevé que la moyenne des dix années précédentes. L'essentiel du passage s'est déroulé en mars sur un axe reliant Genève à Schaffhouse et longeant le pied du Jura.

Le printemps 2015 a été fortement marqué par les précipitations abondantes qui se sont abattues pendant les premiers jours du mois de mai. Contraints de s'arrêter, de nombreux migrateurs ont fait escale dans ces milieux humides improvisés. Ce fut tout spécialement le cas du Chevalier sylvain, dont le passage pré-nuptial culmine précisément à cette période. Des rassemblements d'ampleur inédite ont été notés dans des champs inondés du Seeland, de la basse plaine

du Rhône et de la plaine de Magadino. Le maximum a atteint 240 individus le 3 mai dans le Seeland (J. Mazenauer). L'espèce a aussi fait escale dans les Alpes, où un groupe d'au moins 50 individus a p. ex. été noté le 1^{er} mai dans la haute vallée de Conches à 1340 m d'altitude (U. Marti). D'autres espèces, notamment des passereaux tels que Tariers des prés, Traquets motteux ou des Fauvettes, ont également été bloquées en grands nombres à la même période.



Phénologie du Chevalier sylvain en 2015 (en rouge) comparée à la moyenne de 2005-2014 (en bleu).



L'intensité du passage prénuptial de la Grue cendrée est en augmentation depuis plusieurs années et a atteint un nouveau maximum en 2015 (période allant du 2 mars au 3 août).

Mouvements tardifs

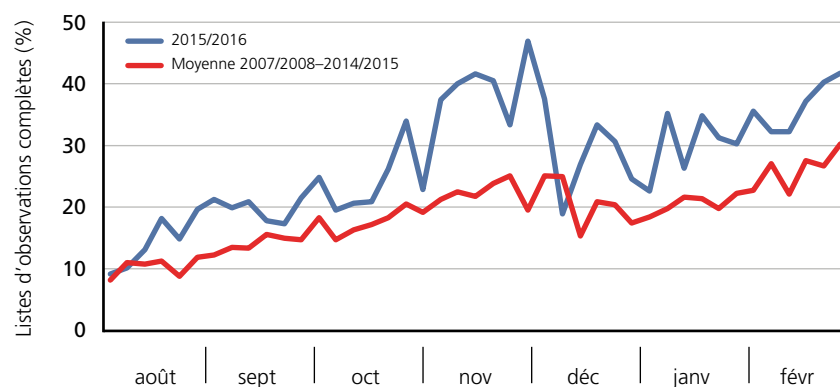
Dans l'ensemble, le passage automnal des rapaces s'est montré dans la moyenne tandis que celui des limicoles était nettement plus faible que d'habitude. En revanche, d'autres espèces ont été vues en nombre inhabituellement élevé et à des dates plus tardives que d'ordinaire. Ainsi, l'indice de présence de la Guifette noire indique que le passage était deux fois plus élevé que la moyenne des dix années précédentes et le plus important depuis 1999. Il a par ailleurs culminé deux semaines plus tard que de coutume. Chez le Guêpier d'Europe, l'indice de présence postnuptial était presque quatre fois plus élevé que la moyenne décennale avec un pic tardif dans la seconde moitié de septembre et des attardés jusqu'à mi-octobre. Cette augmentation est sans doute une conséquence

de l'accroissement des effectifs nicheurs au nord de la Suisse (750–800 couples en Allemagne selon le dernier atlas national).

Chez les passereaux, plusieurs espèces comme le Pipit rousseline, l'Hypolaïs ictérine, les Fauvettes babillarde et grisette ainsi que le Lorient d'Europe ont été notées plus fréquemment que les années précédentes. Pour la seconde année de suite, une invasion de Mésanges bleues s'est produite en octobre. L'intensité du passage fut encore plus grande que l'année précédente avec des totaux journaliers maximums de 10 000 oiseaux le 8 octobre à la Wasserscheide/Gurnigel (M. Camici, J. Hostettler, H.-U. Grüter, M. Mosimann) et 8 000 le 12 au col de Bretolet (M. Hammel). Plusieurs auteurs affirment que ces irruptions ont lieu lorsque la densité d'individus est élevée à la

suite d'un hiver doux et d'une bonne reproduction. Dès la fin octobre, ce sont les Mésanges à longue queue qui sont apparues en nombres croissants. Elles ont été signalées plus fréquemment sur les listes d'observations pendant l'automne et tout l'hiver, mais surtout au mois de novembre, où la fréquence était de 40 % tandis que la moyenne des années 2007 à 2014 était de 22 %. Parmi ces oiseaux se trouvaient des individus nordiques qui avaient la tête blanche ou qui ne présentaient que de faibles traces sombres sur les côtés de la tête.

Informations complémentaires :
www.vogelwarte.ch/etat/migration



Durant l'automne 2015 et l'hiver 2015/2016, la Mésange à longue queue a été plus fréquemment rapportée sur les listes d'observations complètes, tout particulièrement entre fin octobre et début décembre.

Hôtes attendus ou inattendus

Au cours de la dernière décennie, 16 espèces d'oiseaux ont été signalées en Suisse pour la première fois, ce qui est un peu en dessus de la moyenne des 20 années précédentes (13 nouvelles espèces par décennie). Il est vrai que l'augmentation du nombre d'observateurs facilite la découverte d'espèces rares. Afin d'être reconnues par la communauté ornithologique, ces observations doivent être documentées de manière que l'identification ne puisse être mise en doute. Parmi les espèces qui apparaissent pour la première fois, certaines sont « attendues » lorsque p. ex. elles ont déjà été observées dans les pays voisins. D'autres en revanche sont des

surprises totales. L'année 2015 a connu les deux cas de figure.

L'observation d'un Plongeon du Pacifique à partir du 13 décembre sur le lac de Silvaplana (canton des Grisons), à 1790 m d'altitude, fut une véritable sensation (J. Cambensy, N. P. Ammitzboell et al.). L'oiseau a attiré un grand nombre d'observateurs venus de Suisse et de l'étranger. Cette espèce, qui hiverne normalement sur les côtes de l'Océan Pacifique, a été vue pour la première fois en Europe en 2007 (Grande-Bretagne) et seules quelques observations ont été enregistrées par la suite, principalement dans les îles Britanniques. L'identité de l'oiseau d'Engadine, malheureusement

retrouvé mort le lendemain de Noël, a été confirmée par une analyse ADN.

Du 27 au 29 décembre, L. Pagano et d'autres observateurs tessinois découvraient aux Bolle di Magadino (canton du Tessin) un puis deux Pouillots de Hume. Plus rare que le Pouillot à grands sourcils, cette espèce asiatique est régulièrement vue en Europe de l'Ouest en très petits nombres à la fin de l'automne et en hiver. Un individu avait déjà séjourné pendant l'hiver 2002/03 sur la rive allemande du lac de Constance. Contrairement au Plongeon du Pacifique, le Pouillot de Hume était une addition attendue à la liste des oiseaux de Suisse.

Bibliographie

Martinez, N. & L. Maumary (in prep.): Oiseaux rares et observations inhabituelles en Suisse en 2015. 25^e rapport de la Commission de l'avifaune suisse. Nos Oiseaux 63.
 Volet, B. (2016): Liste der Vogelarten der Schweiz/Liste des oiseaux de la Suisse/Elenco degli uccelli della Svizzera/Checklist of the birds of Switzerland. Ornithol. Beob. 113: 205–234.

Informations complémentaires:

www.vogelwarte.ch/cavs



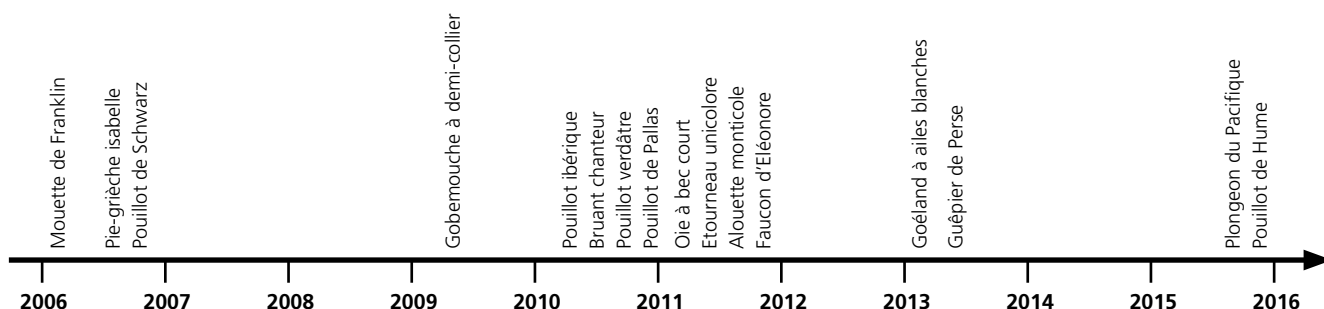
Le Plongeon du Pacifique est un sosie du Plongeon arctique. Un peu plus petit que ce dernier, il s'en distingue notamment par l'absence de tache blanche à l'arrière des flancs.



Très semblable au Pouillot à grands sourcils, le Pouillot de Hume se reconnaît à son plumage terne, son bec et ses pattes sombres et surtout à son cri.

Commission de l'avifaune suisse

La Commission de l'avifaune suisse CAVs est un groupe d'experts indépendants qui vérifient si les observations ornithologiques inhabituelles en Suisse sont suffisamment documentées pour être prises en considération dans la littérature scientifique. Elle est également responsable de tenir à jour la liste des oiseaux de Suisse en y intégrant les changements taxonomiques et les nouvelles espèces vues en Suisse. Le statut de l'ensemble des espèces est révisé tous les cinq ans et la liste est publiée tous les dix ans.



Les 16 espèces vues pour la première fois en Suisse au cours des 10 dernières années. La liste des oiseaux de Suisse comprend 412 espèces au total.



Vers 1982, la Reuss était encore contenue dans un étroit canal. Depuis lors, un delta diversifié a de nouveau pu se développer. Tandis que les trois îles Neptune (en haut à gauche) sont laissées au monde animal et végétal, les trois îles Lorelei (un peu à gauche du centre) sont accessibles aux baigneurs.

Vingt-cinq ans de suivi dans le delta de la Reuss

Aujourd'hui, le delta uranais de la Reuss présente à nouveau le visage grandiose d'un delta. Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'en 1989, la Reuss était contenue dans un corset étroit. L'exploitation intensive de gravier était à l'origine d'une érosion massive des rives et les zones d'eau peu profondes avaient quasiment disparu. Grâce à une exploitation moins intensive du gravier et à des mesures de revitalisation, le delta et la rive lacustre ont pu reprendre un aspect naturel et diversifié. La Station ornithologique suisse accompagne depuis longtemps la mise en place de ces mesures. Sous la forme d'un rapport très détaillé, elle documente aujourd'hui, en collaboration étroite avec les ornithologues bénévoles de la région, comment le site s'est développé tout au long de ces années.

Depuis 1945, 244 espèces d'oiseaux ont été notées au delta de la Reuss. Parmi elles, 100 sont régulières, 49 irrégulières et 95 ne sont apparues que rarement. Trente-cinq espèces se reproduisent chaque année, dont la Nette rousse, le Fuligule morillon et le Petit Gravelot.

L'évolution dans le périmètre des îles Neptune, créées en 2002, a été suivie

avec une attention toute particulière. Initialement dépourvue de végétation, la surface de gravier couvre environ 80 ares et la zone environnante de hauts-fonds 12,5 hectares. 2,5 millions de tonnes de matériel extrait lors du creusement de tunnels, notamment le tunnel de base du Gothard, y ont été déposés. Le Petit Gravelot a tout de suite colonisé les îles de gravier, qui ont rapidement été monopolisées par le Goéland leucophée: une centaine de couples y nichent actuellement. Le Grèbe castagneux est l'espèce qui a le plus profité des zones d'eau peu profondes aux alentours. Parmi les 87 espèces de passage qui ont été notées dans ce secteur, on compte quelques rarités telles que l'Oie rieuse, la Harelde

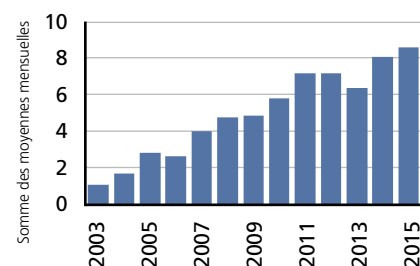
boréale, le Plongeon arctique, le Tourne-pierre à collier et le Goéland d'Audouin. En revanche, le nombre de limicoles en escale, totalisant neuf espèces seulement, est resté bien en dessous des attentes. Ceci est probablement dû au fait que le flux migratoire principal est détourné le long des Préalpes, isolant géographiquement le site. Néanmoins, le delta de la Reuss illustre parfaitement comment un site peut être aménagé à la fois pour l'homme et la nature.

Bibliographie

Schmid, H., C. Müller & B. Volet (2016): Die Entwicklung der Vogelwelt im Urner Reussdelta. Schweizerische Vogelwarte, Sempach.



Le Grèbe castagneux a le plus profité de la création de hauts-fonds dans la partie ouest du site (îles Neptune). Contrairement à sa tendance nationale, l'espèce a augmenté dans le delta, comme visiteur et comme nicheur.





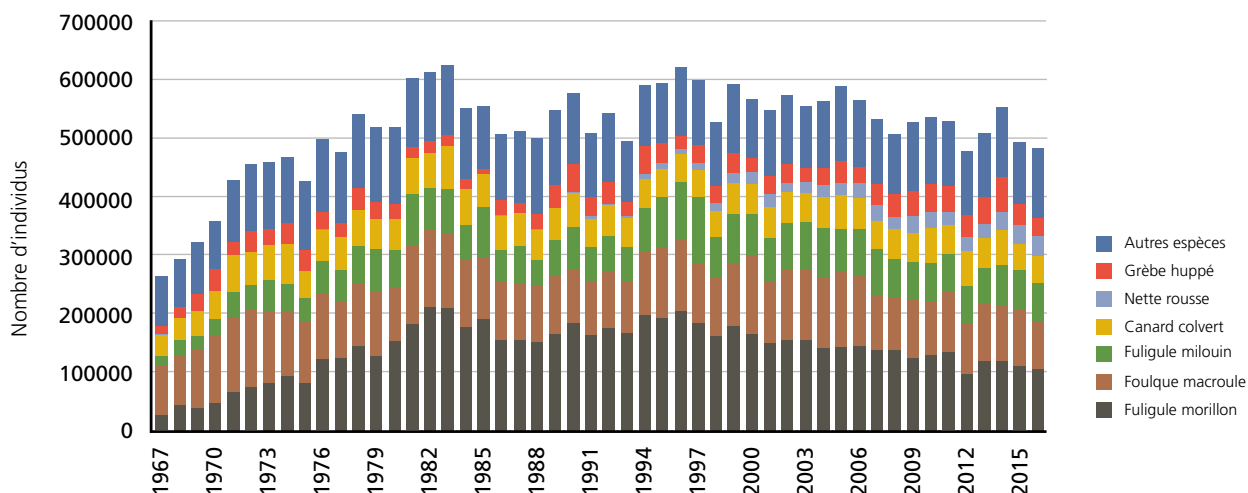
Ces derniers hivers, les Fuligules morillons ont été moins nombreux sur les eaux suisses.

Hiver doux, moins d'oiseaux d'eau

En 2015, la Suisse a connu un automne très sec suivi d'un hiver doux. Le nombre total d'oiseaux d'eau hivernant en Suisse et sur les rives limitrophes du Léman et du lac de Constance s'est montré plutôt faible. Environ 466 000 individus ont

été dénombrés en novembre, ce qui est en dessous de la moyenne des 10 dernières années. Le total de janvier fut de 483 000 oiseaux, soit la deuxième valeur la plus faible des 25 dernières années. C'est une conséquence du recul

persistant des Fuligules morillon et milouin, ainsi que de la Foulque macroule. Ces espèces hivernent plus au nord en raison des hivers plus doux. La Suisse perd ainsi de l'importance en tant que quartier d'hiver.



Effectifs de janvier des oiseaux d'eau en Suisse (y compris zones limitrophes du lac de Constance et du Léman), pour six espèces abondantes et toutes les autres regroupées. Les effectifs hivernaux sont recensés systématiquement en Suisse depuis 1967.

Recul de la Foulque et du Milouin à l'échelle européenne

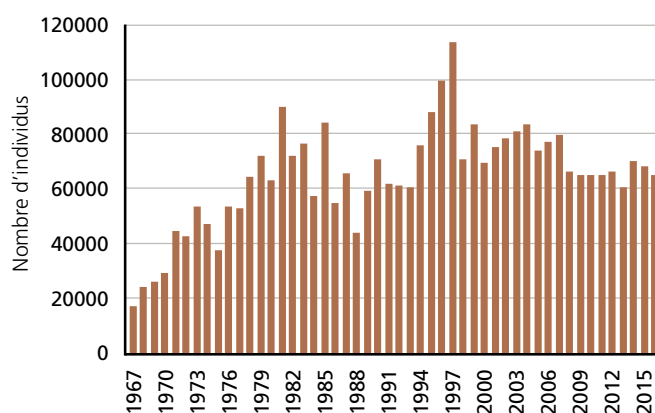
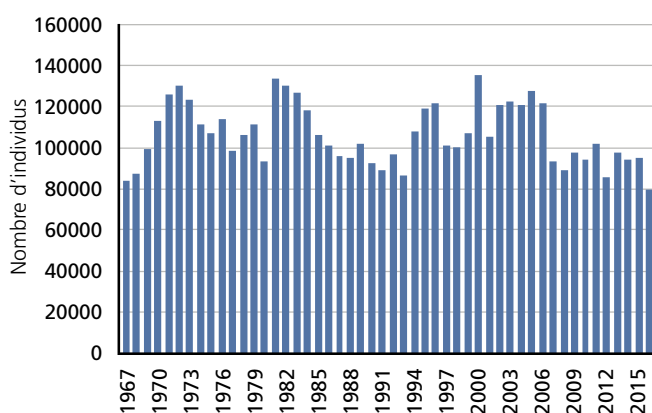
Chez la Foulque macroule et le Fuligule milouin, il y a encore au moins une autre raison : les effectifs de ces deux espèces diminuent dans toute l'Europe depuis les années nonante. Suite à une baisse de près de 40 % des effectifs hivernants du nord de l'Europe pendant la période 2000–2012, le Fuligule milouin a été placé dans la catégorie « vulnérable » des Listes rouges européenne et globale. Pendant la même période, la population de Foulque macroule du nord-ouest de l'Europe a décliné de 10 % environ. Ces deux espèces font encore partie des hôtes d'hiver les plus fréquents de Suisse et notre pays endosse une responsabilité internationale à leur égard.

Pour en savoir plus sur la structure de la population du Milouin en Europe, le sexe-ratio a été relevé en 2016, lors

des recensements internationaux des oiseaux d'eau. Trois quarts des individus hivernant en Suisse étaient des mâles. En Allemagne, le rapport des sexes était similaire, avec 72 % de mâles. Des relevés antérieurs avaient déjà indiqué un net gradient nord-sud : alors que la proportion de mâles était de 66–75 % au Danemark et en Angleterre, elle était de 50 % en région méditerranéenne. Les mâles sont considérés comme étant plus robustes que les femelles et plus performants dans la recherche de nourriture. Cela leur permet d'hiverner plus au nord et donc plus près des zones de reproduction. La forte pression cynégétique en France et en Méditerranée touche ainsi plus fortement les femelles.

Le recul des deux espèces est attribué entre autres à la destruction des habitats de nidification et à l'eutrophisation qui persiste dans certaines régions d'Europe. Les prédateurs introduits, tels

que vison, raton laveur et chien viverrin, constituent un problème assez récent. En pillant les nids, ils ont, par endroits, une forte influence sur le succès de reproduction. Le Fuligule milouin a été touché par deux autres changements. Dans le passé, il tirait profit des nombreux étangs de pisciculture que l'on trouvait dans beaucoup de pays européens. Ces dernières années, nombre de ces étangs ont vu leur effectif de poissons augmenter, ce qui a provoqué une plus forte concurrence pour la nourriture et d'autres ont été simplement abandonnés. Par ailleurs, le recul général de la Mouette rieuse pourrait aussi avoir une influence négative sur le succès de reproduction : les Milouins nichent volontiers dans les colonies de Mouettes rieuses, car ces dernières se défendent contre les prédateurs. Le déclin des colonies de Mouettes rieuses prive les Milouins de cette protection.



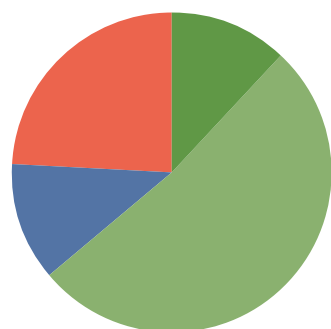
Evolution des effectifs de janvier de la Foulque macroule et du Fuligule milouin en Suisse. A partir des années soixante, les deux espèces ont profité de la prolifération de la moule zébrée. Un déclin se dessine depuis le tournant du millénaire.

Oiseaux d'eau hivernants

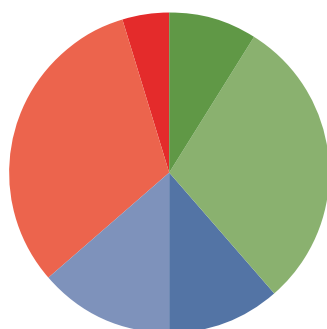
Effectifs de janvier 2016 en Suisse (y compris zones limitrophes du lac de Constance et du Léman) et évolution à long et à court terme (changements en pourcents). L'absence de tendance signifie qu'il n'y a pas de changement statistiquement significatif pendant la période considérée, ce qui est le cas non seulement pour les populations effectivement stables, mais aussi en cas de fortes variations des effectifs.

Espèce	Effectif janv. 2016	% Tendance 1967–2016	% Tendance 2007–2016
Cygne tuberculé	6623	60	23
Cygne de Bewick	19		136
Cygne chanteur	819	>1000	37
Oie des moissons	2	-56	-95
Oie rieuse	0		
Oie cendrée	1673		116
Bernache du Canada	6		
Bernache nonnette	6		
Ouette d'Egypte	50		
Tadorne casarca	1251		545
Tadorne de Belon	70		-18
Canard mandarin	57		-49
Canard siffleur	1658	>1000	-22
Canard chipeau	12756	>1000	-13
Sarcelle d'hiver	8909	28	-29
Canard colvert	45680	-13	-4
Canard pilet	896	694	-26
Sarcelle d'été	0		
Canard souchet	1118	>1000	86
Nette rousse	34858		35
Fuligule milouin	65086	103	-9
Fuligule nyroca	62	450	99
Fuligule morillon	104977	79	-25
Fuligule milouinan	31	-20	-47
Eider à duvet	45	-55	7
Harelde boréale	0		
Macreuse noire	1		
Macreuse brune	1		-93
Garrot à œil d'or	4178	-19	-42
Harle piette	14	-46	-29

Espèce	Effectif janv. 2016	% Tendance 1967–2016	% Tendance 2007–2016
Harle huppé	49	583	-34
Harle bièvre	4971	259	2
Plongeon catmarin	3		-70
Plongeon arctique	26	>1000	-51
Plongeon imbrin	4		0
Grèbe castagneux	3377	-49	15
Grèbe huppé	31651	72	0
Grèbe jougris	2	-35	-72
Grèbe esclavon	17		41
Grèbe à cou noir	5119		30
Grand Cormoran	5625	>1000	-7
Butor étoilé	4		-58
Grande Aigrette	410		158
Héron cendré	1954	117	22
Gallinule poule-d'eau	795		8
Foulque macroule	81917	-21	-8
Bécassine des marais	241		99
Courlis cendré	1231		67
Chevalier guignette	51		-23
Mouette mélanocéphale	3		
Mouette rieuse	44607		
Goéland cendré	1604		
Goéland brun	13		
Goéland argenté	14		
Goéland leucophée	3487		
Goéland pontique	115		
Mouette pygmée	43		
Martin-pêcheur d'Europe	369		91
Bergeronnette des ruisseaux	792		15
Cinacle plongeur	987		20



Tendance 1967–2016



Tendance 2007–2016

- Augmentation importante
- Augmentation modérée
- Stable
- Incertain
- Déclin modéré
- Déclin important

Le premier recensement national a été effectué en 1967. Pour beaucoup d'espèces, les effectifs hivernaux sont aujourd'hui plus élevés qu'auparavant. Si on considère seulement les dix dernières années, la proportion d'espèces dont les effectifs augmentent ou diminuent est environ la même.

Informations complémentaires:

www.vogelwarte.ch/etat/hiver



Après avoir fortement diminué, les effectifs hivernaux de la Mouette rieuse se sont stabilisés à bas niveau. Environ 43 000 individus ont été recensés en janvier 2016.



Aleksandra Rjnakovic et Jean-Luc Ferrière sur le terrain. Partis de Suisse romande, ces collaborateurs bénévoles de la Station ornithologique ont organisé un voyage dans l'est de la Serbie et espèrent motiver encore d'autres bénévoles de Suisse à faire le voyage en 2017.

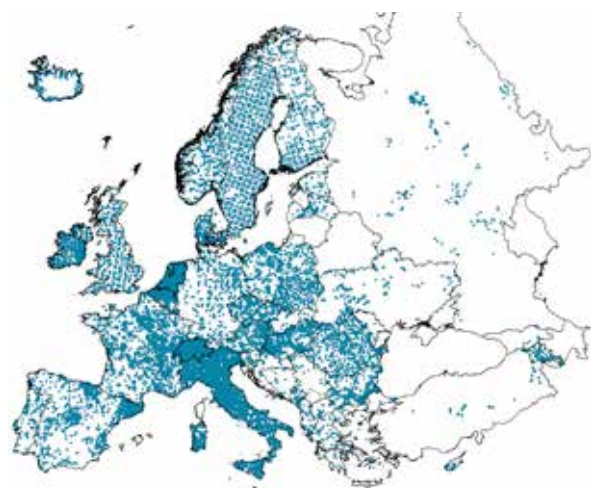
EBBA2 fait son chemin

L'atlas des oiseaux nicheurs d'Europe (EBBA2) est dans la phase des travaux de terrain. En 2015, le projet a reçu un don généreux de la fondation MAVA. Ce soutien, destiné surtout aux travaux de terrain et aux tâches de coordination dans les pays de l'est et du sud de l'Europe jusqu'en 2017, a engendré une nette intensification des travaux. Néanmoins, il faudra encore consentir de gros efforts pour atteindre une bonne couverture de toute l'Europe.

Il est prévu de réaliser non seulement des cartes d'une maille de 50×50 km, mais aussi des cartes de répartition offrant une résolution plus fine. Il faut pour cela des relevés standardisés, comme ceux qui sont effectués dans de nombreux pays dans le cadre des programmes de monitoring des oiseaux nicheurs. Un premier jeu de données a été demandé à tous les coordinateurs nationaux, qui ont livré en tout plus de 100 000 listes d'observations. Ces

dernières seront analysées à la Station ornithologique.

Dans quelques pays de l'est et du sud de l'Europe, l'utilisation des listes d'observations complètes est encore peu répandue. Ces pays ont besoin de soutien pour combler leurs lacunes. De nombreux coordinateurs nationaux ont indiqué, sur des cartes mises en ligne, les endroits à visiter en priorité. Des ornithologues d'Europe occidentale se sont déjà rendus dans le sud-est de l'Europe afin de collecter des données pour EBBA2. Après la fin de l'atlas des oiseaux nicheurs de Suisse, les ornithologues bénévoles de Suisse auront aussi l'opportunité de faire de telles « expéditions atlas » en 2017. Les méthodes de relevés varient un peu selon les pays, si bien qu'il vaut la peine de prendre contact au préalable avec les coordinateurs. En outre, les observations récoltées ces dernières années de manière non systématique pendant les vacances sont aussi valables. Elles peuvent être transmises avec l'app « Naturalist »



Pour effectuer un relevé standardisé, il faut noter tous les oiseaux nicheurs contactés dans un site pendant en principe une à deux heures. Il est ensuite possible de modéliser la répartition des espèces à partir de ces listes. Les données rassemblées pour le projet pilote montrent que l'Europe de l'Est est encore mal couverte.

Informations complémentaires:

www.ebba2.info



Première étape pour EuroBirdPortal

Les défis sont énormes mais les premiers pas ont été faits: le «Demoviewer» d'EuroBirdPortal a été mis en ligne en juin 2015, ouvrant de facto le site au public. Le Demoviewer synthétise sur une seule page Internet les observations d'oiseaux provenant de différentes plates-formes de saisie. Au moyen de cartes dynamiques concernant pour le moment 50 espèces, la présence saisonnière des oiseaux peut être suivie de la Sicile au cap Nord et de l'Atlantique jusqu'en Europe de l'Est. Les données des années 2010 à 2014 sont actuellement disponibles sur le site. Ultérieurement, il est prévu de mettre à jour toutes les nuits les cartes de l'ensemble des espèces européennes, sur la base de données provenant chaque jour du plus grand nombre possible de plates-formes de saisie nationales. Ainsi, le site Internet sera toujours d'actualité et permettra de visualiser les mouvements migratoires en cours, les régions touchées par une invasion, les voies de migration et les sites d'hivernage principaux d'une espèce donnée, les lieux de séjour de quelques migrants attardés ou les écarts temporels par rapport au calendrier normal d'arrivée des migrants. Le but à long terme

est donc de fournir une nouvelle source d'information pour l'Europe, où l'utilisateur pourra voir un tableau dynamique à l'échelle du continent et situer ses observations dans un contexte européen.

Il est tout aussi important de bâtir en arrière-plan une banque de données qui ouvrira beaucoup de nouvelles opportunités pour la science et la pratique. Ainsi, ces données pourront avoir une certaine importance pour la sécurité aérienne ou pour l'exploitation de l'énergie éolienne. Toutefois, la centrale hébergée dans l'Institut Català d'Ornitologia (ICO) à Barcelone n'accumule pas des quantités de données brutes, mais des données agrégées. Cela signifie que, pour chaque carré de 10 x 10 km, on ne sélectionne qu'une seule donnée par jour et par espèce. La résolution obtenue est tout à fait suffisante à l'échelle européenne. Aucune donnée personnalisée n'est ainsi transmise à des tiers.

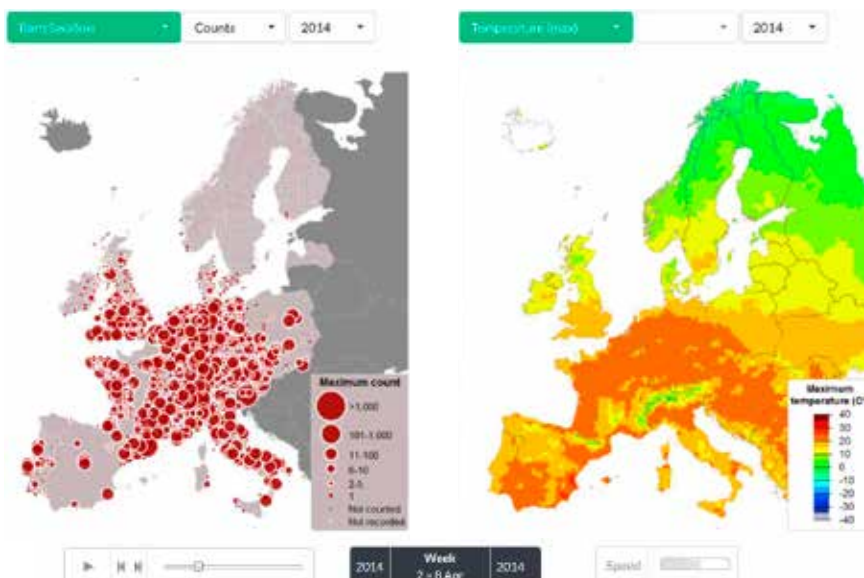
EBP devient un projet LIFE

Il faut beaucoup d'efforts pour réunir une telle quantité de données et les analyser rapidement. En effet, les systèmes de coordonnées sont différents,

la densité des réseaux d'observateurs varie, les méthodes de récolte diffèrent, les formats sont hétérogènes et les taxonomies multiples. Par ailleurs, pour de tels projets, la question du financement se pose rapidement. Heureusement, l'UE a accepté EuroBirdPortal comme projet LIFE. Elle prend ainsi en charge jusqu'à 60 % des frais s'élevant à quelque 500 000 euros. Le reste est réparti entre les six institutions portant le projet (voir encadré), notamment grâce à de nombreuses contributions propres. La participation financière de la Station ornithologique suisse avait notamment permis au projet de débuter. Le projet LIFE se terminera à la fin de l'année 2018. D'ici là, la page Internet devrait être complètement achevée.

Informations complémentaires :

www.eurobirdportal.org



Arrivée de l'Hirondelle rustique au début du mois d'avril 2014 (à gauche) comparée à l'évolution des températures (à droite).

EuroBirdPortal – un consortium international

Après la première étape du Demoviewer, la collaboration fructueuse entre plus de 50 partenaires régionaux, nationaux et internationaux va se poursuivre au sein d'un projet LIFE soutenu par l'UE. La direction est assurée par la Station ornithologique suisse et les institutions similaires de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Catalogne, à savoir BTO, SOVON et ICO. S'y ajoutent NATAGORA, une organisation de protection de la nature de Belgique, et CTFIC, l'institut de recherche forestière de Catalogne. Le projet est réalisé sous l'égide de l'European Bird Census Council (EBCC).

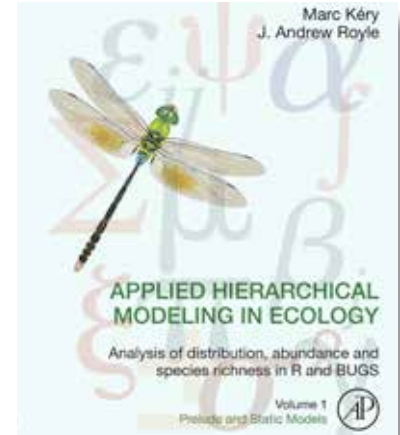
Le MONiR – une mine d’or pour statisticiens

La récolte des données sur le terrain a changé du tout au tout ces dernières décennies : alors que l’on remplissait auparavant des fiches et analysait les cartographies sur papier, la saisie s’effectue aujourd’hui directement en ligne sur ornitho.ch, avec l’app « Natura-List » ou avec « Terrimap online » dans le cas des cartographies. La quantité de données augmente considérablement, mais les observations elles-mêmes sont plus détaillées. Les personnes qui participent aux projets de suivi, tels que le Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR), fournissent des données particulièrement précieuses, notamment parce que l’on connaît l’effort consenti et que les relevés sont répétés. On obtient ainsi des possibilités plus nombreuses et plus complexes pour calculer densité et effectif, des valeurs essentielles dans le domaine de la protection de la nature.

Tous les ornithologues de terrain savent qu’une partie des oiseaux passent inaperçus. Il n’est par exemple guère possible de trouver, au cours d’un seul passage, une espèce dans chaque territoire qu’elle occupe effectivement. Les valeurs relevées sont donc presque toujours

plus basses que les effectifs réels. Quand les relevés sont répétés, il devient possible de calculer la « qualité » du relevé, c’est-à-dire la probabilité de détection. La probabilité de détection se définit comme la probabilité de trouver une espèce pendant un certain laps de temps ou le long d’un certain trajet. Dans le cas du MONiR, les relevés effectués deux ou trois fois dans un carré kilométrique servent de répétition de la mesure, si bien que la probabilité de détection peut être prise en compte lors des analyses.

Le statisticien américain Andy Royle et Marc Kéry de la Station ornithologique ont apporté des contributions substantielles dans ce domaine de la statistique écologique. Ils viennent de rédiger le premier volume d’un manuel, dont le second devrait paraître en 2017. Ses 808 pages présentent une introduction aux modèles statistiques hiérarchiques conçus pour calculer l’effectif et la répartition. Ces modèles démontent un modèle statistique compliqué en une suite de sous-modèles, ce qui facilite souvent beaucoup la compréhension des relations

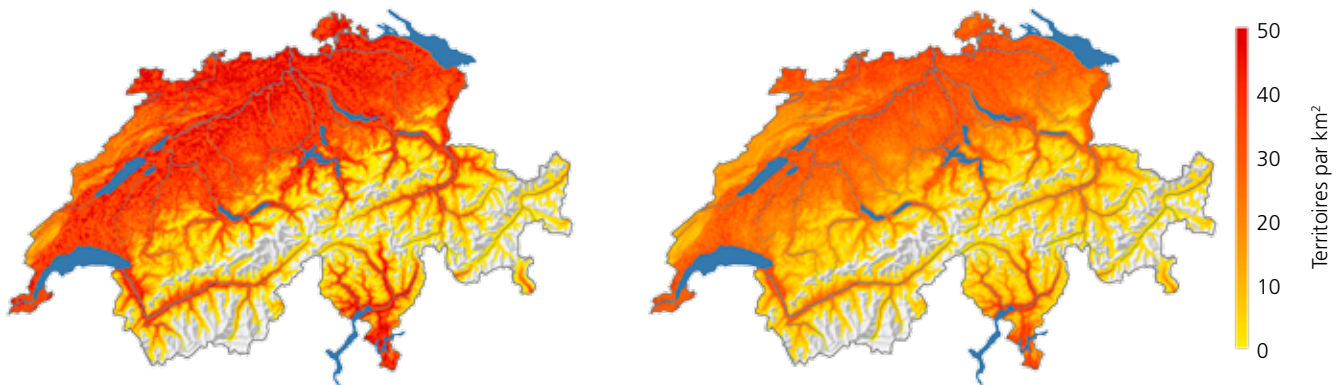


Couverture du nouveau livre de statistique sur l’analyse des données de monitoring, co-développé à la Station ornithologique.

complexes. La probabilité de détection peut être prise en compte de diverses façons, ce qui permet d’obtenir des valeurs corrigées de répartition et d’effectif.

Bibliographie

Kéry, M. & J. A. Royle (2016): Applied hierarchical modeling in ecology: Analysis of distribution, abundance and species richness in R and BUGS. Vol. 1, Prelude and static models. Academic Press, Amsterdam.



Carte de densité de la Mésange charbonnière sur la base des données MONiR de 2013, calculée avec un modèle hiérarchique qui tient compte de la probabilité de détection sur le terrain (à gauche). La carte de densité traditionnelle (à droite) sous-estime les plus fortes densités, et donc l’effectif suisse, de 25 % environ.



Très coloré en vol – mais bien camouflé sur les rochers : le Tichodrome échelette a une faible probabilité de détection, égale à 20% environ.

Large soutien – merci beaucoup !

La plupart des données sur lesquelles se base cette publication sont récoltées par les collaboratrices et collaborateurs bénévoles de la Station ornithologique, dans le cadre des travaux de monitoring sur le terrain. Nous les remercions de tout cœur pour leurs efforts considérables et leur engagement infatigable. Sans leur soutien renouvelé, il ne serait pas possible d'envisager un monitoring annuel ni un ouvrage fondamental comme le nouvel atlas des oiseaux nicheurs 2013–2016 !

A côté de cela, toute une série de données sont recueillies par d'autres institutions et mises à la disposition de la Station ornithologique. Ainsi, BirdLife Suisse et Orniplan rassemblent les données de Râle des genêts, Vanneau huppé et Chevêche d'Athéna sur la base de relevés fournis par des partenaires régionaux. La société Cigogne Suisse s'assure de répertorier chaque couple de Cigogne blanche et de baguer les jeunes, tandis que la fondation Pro Gypaète suit l'installation et le succès de reproduction de l'espèce dans les Alpes suisses. Nous remercions tous ces partenaires pour leur excellente collaboration !

Si les recensements d'oiseaux dans les Alpes sont généralement synonymes de marche longue et ardue, l'ornithologie est souvent doublement



Dans les Alpes, les relevés de terrain commencent alors que la neige couvre encore le sol. Le garde-faune et collaborateur bénévole Renato Roganti surveille tout spécialement le val Bregaglia, très intéressant du point de vue ornithologique.

récompensé pour ses efforts. Les observations à l'aube sur fond de panorama alpin ne laissent pas indifférent. C'est là aussi qu'il y a les plus grandes chances de rencontrer des habitants montagnards discrets que l'on ne voit pas souvent. Beaucoup de ces données sont aussi très précieuses parce que la Suisse porte une responsabilité particulière envers plusieurs espèces de montagne. Pour certains recensements, nous sommes heureux de bénéficier

de la bonne collaboration des offices cantonaux de la chasse et des gardes-chasse. Ainsi, les comptages de Lagopèdes alpins et de Tétrasyllis sont effectués par des gardes-faunes et des chasseurs ; ils sont coordonnés par le bureau KBP GmbH sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV et par l'Office cantonal de la chasse et de la pêche dans le canton des Grisons. A eux aussi nous adressons toute notre reconnaissance !



Même certaines espèces bien répandues, comme p. ex. la Chouette hulotte, ont besoin d'un monitoring taillé sur mesure. Actuellement, les observations de cette espèce nocturne ne sont pas saisies systématiquement. Les données livrées par les bagueurs à la Centrale de baguage de la Station ornithologique suisse sont très précieuses pour calculer l'indice de tendance de la Chouette hulotte. Sans ces données (961 nichoirs contrôlés et 332 nichées enregistrées en 2015), nous ne pourrions guère suivre l'espèce en Suisse. Nous remercions les bagueurs et leurs aides pour leur engagement indéfectible !



Pas moins de 10 territoires de Gorgebleue à miroir roux ont été trouvés en 2015, un nombre encore jamais atteint jusqu'ici. En Suisse, cette espèce se rencontre surtout dans les landes humides et les mégaphorbiées, en dessus de 1800m d'altitude

Impressum

Auteurs

Thomas Sattler, Peter Knaus, Hans Schmid, Bernard Volet

Collaboration

Sylvain Antoniazza, Marcel Burkhardt, Jérôme Guélat, Dominik Hagist, Isabelle Henry, Lukas Jenni, Isabelle Kaiser, Verena Keller, Marc Kéry, Matthias Kestenholtz, Tabea Kölliker, Fränzi Korner-Nievergelt, Claudia Müller, Bertrand Posse, Christian Rogenmoser, Martin Spiess, Nicolas Strebel, Samuel Wechsler

Traduction

Tania Brasseur Wibaut, Bernard Volet

Figures

R. Aeschlimann (2 x Merle à plastron, Pipit spioncelle), M. Bally (Tichodrome échelette), M. Böni-Bänziger (Martin-pêcheur d'Europe), O. Born (Lagopède alpin), M. Burkhardt (Gypaète barbu, Martin-pêcheur d'Europe, Chevalier sylvain, Niverolle alpine, Rougegorge familier, Gypaète avec Aigle royal), P. Donini (Chouette hulotte, Gorgebleue à miroir), M. Gerber (Venturon montagnard), H. U. Grütter-Wüthrich (Harle bièvre), P. Hildebrandt (Cygne tuberculé), D. Jenny (R. Roganti), T. Jonas (Plongeon du Pacifique), V. Keller (ornithologues), J. Landolt (Chevalier sylvain), F. Leugger (Cassenoix moucheté), G. Marcolli (Pouillot de Hume), L. Maumary (Pouillot verdâtre), P. Mollet (habitat de Bécasse), P. Mosimann-Kampe (Heideweg inondé), H. u. A. Mumenthaler-Niederer (Foulque macroule), J. Niemi (Fuligule morillon), Andrew Parkinson / NaturePL (Mouette rieuse), R. Ricci (Aigle royal), K. Robin (œil de Gypaète), B. Rüegger (Hirondelle de rochers), T. Sattler (Heideweg), M. Schäf (Bruant des roseaux, 2 x Fuligule milouin, Accenteur mouchet, Roitelet à triple bandeau, Accenteur alpin, Alouette des champs, Grue cendrée, Mésange à longue queue), H. Schmid (delta de la Reuss), J. Schwarz (Grèbe castagneux), S. Schweizer (Grèbe huppé, Verdier d'Europe), J.-L. Zimmermann (Bécasse des bois). Le copyright de la carte de fond (carte en relief) est la propriété de l'Institut de cartographie et de géoinformation de l'EPF de Zurich. Autres illustrations: archives de la Station ornithologique suisse.

ISSN

2297-5659 (ressource électronique: 2297-5667)

Citation

Sattler, T., P. Knaus, H. Schmid & B. Volet (2016): État de l'avifaune en Suisse. Rapport 2016. Station ornithologique suisse, Sempach.

PDF-Download

www.vogelwarte.ch/etat



Schweizerische Vogelwarte
Station ornithologique suisse
Stazione ornitologica svizzera
Staziun ornitologica svizra

CH-6204 Sempach